

مصرف الزيتونة BANQUE ZITOUNA



Banque Zitouna

Rapport Annuel 2016

Rapport Provisoire



I. MOT DU PRÉSIDENT.....	3
II. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA BANQUE	5
II.1 CONJONCTURE INTERNATIONALE	5
II.2 CONJONCTURE NATIONALE	7
II.3 FINANCE ISLAMIQUE DANS LE MONDE ET EN TUNISIE EN 2016	9
III. RÉTROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2016	11
III.1 Faits Marquants en 2016.....	11
III.2 Politique Commerciale & Ouvertures d'Agences.....	11
III.3 Offre des Produits et Services 2016	13
III.4 Plan de Communication 2016.....	14
III.5 Qualité de Service & Satisfaction Client	15
III.6 Projets & Stratégie de la Banque.....	16
III.7 Système d'Information	17
III.8 Bilan Social & Capital Humain.....	18
IV. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA BANQUE	19
IV.1 Les Dépôts de la Clientèle.....	19
IV.1.1 Évolution des Dépôts par Produit :	19
IV.2 Les Créances sur la Clientèle	21
IV.2.1 La Production des Financements.....	21
IV.2.2 L'Encours des Financements.....	22
IV.2.3 La Structure des Financements par Produit	23
IV.2.4 La Structure des Financements par Marché.....	23
IV.2.5 Qualité du Portefeuille	24
IV.3 L'État de Résultat.....	25
IV.3.1 Profits Reçus et Revenus Assimilés	25
IV.3.2 Évolution des Commissions Reçues.....	26
IV.3.4 Le Produit Net Bancaire.....	27
IV.3.5 Les Frais Généraux.....	28
IV.3.6 Le Résultat Brut d'Exploitation	29
IV.3.7 Coût du Risque	30
IV.3.8 Résultat Net de l'Exercice	30
V. ORGANES DE GOUVERNANCE	34
V.1 Structure du Capital de la Banque	34
V.2 Conseil d'Administration	35
V.3 Comités Rattachés au Conseil d'Administration.....	35
V.4 Comité Charia	36
VI. ORGANES DE DIRECTION	37
VI.1 Le Management	37
VI.2 Comité Exécutif	37
VI.3 Comité des Directeurs.....	37
VII. COMMISSAIRES AUX COMPTES	37
VIII. CHIFFRES CLÉS 2016	38
IX. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES.....	39
X. CONFORMITÉ CHARAIQUE	40
XI. RAPPORT COMITÉ CHARIA.....	43
XII. RAPPORT GÉNÉRAL & SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/16.....	45
XIII. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BANQUE ZITOUNA.....	81

I. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2016, est une année de défis majeurs pour Banque Zitouna. En effet, après la conception de sa stratégie à l'horizon de 2020 avec l'accompagnement d'un bureau de renommée internationale, la Banque est passée directement à l'étape suivante, celle de la transformation de cette stratégie en projets touchant l'ensemble de ses fonctions.

À cet effet, une première version du programme de transformation a été achevée et validée en Novembre 2016. Cette version trace le portefeuille des projets stratégiques qui soutiennent la vision de la banque tout en s'appuyant sur les leviers suivants :

1. Développement du Capital HuMain & RSE
2. Développement Réseaux & Efficacité Commerciale
3. Multicanal & Digital
4. Portefeuille Offres & Services Retail & Corporate
5. Efficacité Opérationnelle & Optimisation Processus
6. Conformité Charaique & Réglementation
7. Maîtrise des Risques
8. Pilotage de la Performance
9. Renforcement Ressources Financières BZ
10. Développement International

Dans la continuité de ce processus de transformation, la Banque s'est mise en ordre de marche pour accélérer son développement et accroître son efficacité commerciale & opérationnelle au service de ses clients qu'ils soient des institutionnels, des entreprises, des professionnels ou des particuliers. En effet, Grâce à une volonté claire et un fort engagement de l'ensemble du personnel, Banque Zitouna a poursuivi son développement en 2016 en affichant de belles performances pour ses principaux agrégats financiers :

En matière de Ressources collectées auprès de la Clientèle, ces dernières ont continué à évoluer courant l'année 2016 marquant une hausse 31% comparée à l'année 2015.

Quant à la contribution au financement de l'économie, Banque Zitouna y a activement participé en enregistrant une évolution de 36% marquant la volonté de la banque de continuer à accompagner sa clientèle dans leurs efforts de développement.

Les performances réalisées en termes de Dépôts et de Financements se sont traduites par un accroissement considérable du Produit Net Bancaire de l'ordre de 29% pour atteindre 101 Millions de dinars à fin 2016. Le Résultat Brut d'exploitation, quant à lui, a enregistré une évolution de 44%. Le Résultat Net Après Impôts de l'ordre de 12.6 Millions de dinars en hausse de 34% marque la bonne santé de la banque et confirme son rythme soutenu de développement.

Afin d'assurer le bon développement et la pérennité de son activité et servir au mieux ses clients, Banque Zitouna a continué sa stratégie de densification du réseau et le renforcement de l'appareil de production avec l'ouverture de 18 nouvelles agences pour atteindre 103 Agences à fin 2016 assurant ainsi une meilleure proximité de sa clientèle.

Consciente de l'importance du levier capital huMain, Banque Zitouna accorde l'attention la plus haute au développement de ses ressources, et ce en termes de montée en compétences, de formation et de coaching. D'un autre côté, la banque a pu concrétiser en 2016 une



évolution de ses effectifs de 13,4% par rapport à 2015. La transparence ainsi que l'exigence de la qualité de nouvelles recrues restent nos valeurs de Banque Zitouna.

Face aux exigences internationales sur le plan réglementaire et de conformité, Banque Zitouna a continué à développer les dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux dispositions de la loi FATCA.

Banque Zitouna reste une banque jeune, moderne et innovante. Se positionner en tant que telle, est un challenge ambitieux pour l'ensemble de ses managers et ses collaborateurs. Viser la digitalisation de la banque, rester en phase avec ce qui se passe à l'international en termes d'innovation et de nouvelles technologies, se positionner en tant que leader et la référence de la finance Islamique en Tunisie et en Afrique est un atout pour la Banque.

L'année 2017 s'annonce encore une année de défis pour notre banque, nous la démarrons en toute confiance en s'appuyant sur notre nouvelle stratégie 2020 et la nouvelle organisation de la banque.

À travers ce rapport 2016, je remercie vivement nos Clients Institutionnels et Entreprises, Particuliers et Professionnels, dont la confiance reste le meilleur garant de notre pérennité. Mes remerciements vont également à l'ensemble des collaborateurs de la banque pour leur engagement et dévouement.

Dr. Ezzeddine Khoja
Chief Executive Officer



II. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA BANQUE

II.1 Conjoncture Internationale

L'environnement international en 2016 a été marqué par :

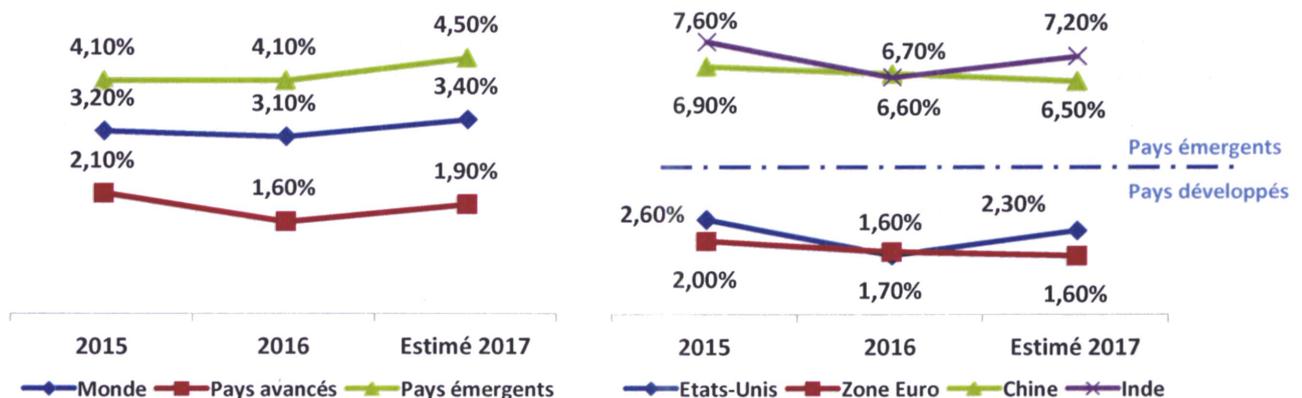
- Une amélioration des perspectives de croissance dans les pays avancés, surtout aux États-Unis, ainsi que dans les pays émergents et en développement, en particulier en Chine.
- La hausse des cours internationaux de produits de base, notamment ceux du pétrole brut.
- Une baisse du chômage et hausse de l'inflation dans les principaux pays développés.
- Un resserrement de la politique monétaire américaine, contre une poursuite des politiques ultra-accommodantes en Zone Euro et au Japon.
- La hausse des principaux indices boursiers et appréciation du dollar américain vis-à-vis des autres principales devises, notamment vers la fin de l'année 2016.

La Croissance :

La croissance de la production mondiale est estimée à environ 3,1 % à fin 2016 contre 3,2% et 3,5%, initialement prévus, en Avril dernier, dans l'édition PEM (Perspectives Économiques Mondiales).

Cette amélioration est expliquée par une politique budgétaire expansionniste attendue aux États-Unis et de meilleures perspectives pour l'économie chinoise compte tenu de la poursuite d'une politique de relance économique dans ce pays, outre la hausse des prix du pétrole suite à un accord de réduction de l'offre entre les principaux pays producteurs.

Cependant, ce taux moyen stable (3.1%) masque des évolutions divergentes dans les différents groupes de pays comme le montre les graphiques ci-dessous :



Dans les pays avancés, il est attendu que le taux de croissance atteigne **1,9%** en 2017 contre **1,6%** un an auparavant. Cette amélioration serait imputable, essentiellement, à l'économie américaine.

Quant aux pays émergents, le rythme de croissance devrait s'accélérer (**4,5%** contre **4,1%**) grâce à une amélioration des perspectives économiques en Chine et dans certains pays qui ont connu des tensions au niveau de leurs équilibres macroéconomiques à l'instar de la Russie et du Brésil.

L'emploi :

L'emploi a connu une amélioration au cours des derniers mois dans les principaux pays industrialisés. Dans la Zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé au niveau de **9,8%** au cours du mois de Novembre 2016, contre **10,5%** un an plus tôt. Aux États-Unis, ce taux a atteint **4,6%** au terme de l'année 2016, enregistrant ainsi une baisse de l'ordre de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau à la fin de l'année 2015.

L'inflation :

Les prix ont poursuivi leur augmentation dans les principaux pays industrialisés.

Aux États-Unis, le taux d'inflation a continué sa tendance à la hausse, au mois de Décembre 2016. Pour l'année 2016, le taux d'inflation totale s'est situé à 1,3 % et l'inflation de base a atteint 2,2 %, soit le plus haut niveau depuis 2008.

Dans la Zone Euro, le taux d'inflation a atteint 1,1% en Décembre dernier contre 0,6% un mois plus tôt, en raison principalement de l'accélération des prix de la majorité des produits surtout ceux de l'énergie. Pour toute l'année 2016, le taux d'inflation a atteint 0,2% dans l'ensemble de la zone contre un taux nul une année auparavant.

Les marchés de change internationaux :

Au cours des derniers mois de l'année 2016, Les marchés des changes internationaux ont connu, une appréciation du taux de change du dollar face aux autres principales devises, suite à l'annonce de l'adoption d'une politique expansionniste auprès de l'administration américaine visant à relancer l'activité économique.

En outre, le taux de change de l'euro a atteint 1,0464 dollar à fin 2016 contre 1,0924 dollar à fin 2015.

Les marchés financiers :

Depuis l'annonce des résultats des élections américaines, les bourses américaines ont tiré avantage des niveaux records qu'elles ont atteints au cours des derniers mois de l'année 2016, en rapport avec les attentes d'une politique de dépenses publiques plus expansionniste ainsi qu'avec les décisions éventuelles de la nouvelle administration américaine pouvant alléger la pression fiscale sur les entreprises.

En effet, l'indice américain Dow Jones a enregistré une hausse de 13,4% sur l'ensemble de l'année 2016, et le Nasdaq s'est accru de 7,5%.

L'indice CAC 40 en outre, a progressé de 4,9%, et le Nikkei Japonais a augmenté de 0,4%.

II.2 Conjoncture Nationale

L'environnement national en 2016 a été marqué, principalement, par :

- Une croissance économique modérée et quasi-stagnation du taux de chômage en 2016
- Une reprise de la production manufacturière et minière
- Une amélioration de l'activité dans le secteur des services
- Un repli des investissements étrangers
- Une baisse de l'inflation en 2016
- Une dépréciation du dinar face aux principales devises

Croissance :

L'activité économique a enregistré une amélioration dans les principaux secteurs productifs pour l'année 2016 à l'exception de celui de l'agriculture et pêche.

Le taux de croissance économique s'est stabilisé au même niveau que celui enregistré une année auparavant, soit **1%** contre **1,1%** en 2015.

Par conséquent, le taux de chômage a enregistré une légère hausse passant de **15,4%** à **15,5%**, d'une année à l'autre. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a également progressé pour s'établir à **31,6%** en 2016 contre **31,2%** en 2015.

Inflation:

En moyenne, l'inflation s'est établie à **3,7%**, en 2016 contre 4,9% une année auparavant. Ceci est dû essentiellement à la décélération qui a marqué les prix des produits manufacturés (**3,6%** contre **4,8%**) et les produits alimentaires (**2,6%** contre **5,2%** en 2015).

Activité Industrielle :

Au cours des onze premiers mois de l'année 2016, l'indice général de la production industrielle a connu une quasi-stagnation (**-0,2%**), contre une baisse de **2,5%** durant la même période une année auparavant, en relation avec l'atténuation du repli de la production non manufacturière, et l'amélioration de la production dans le secteur manufacturier.

Agriculture et pêche :

Les quantités de pluies enregistrées dans les différentes régions du pays au cours de la période Septembre-Décembre de l'année 2016, ayant atteint un accroissement de l'ordre de **143%** par rapport à la moyenne normale de la période, pourraient bénéficier à la campagne agricole 2016-2017, notamment pour les grandes cultures.

Le secteur agriculture et pêche a été marqué en 2016 par :

- Un ralentissement du rythme d'accroissement de la production de **lait frais** (soit une progression de **3,8%** contre **13%** une année auparavant) pour s'établir à **1,3 million** de tonnes.
- Une production des dattes de l'ordre de **242 mille tonnes**, dont **182,5 mille** de la variété Deglet-Nour, soit **4 mille tonnes** de moins par rapport à l'année précédente (**-1,6%**).
- Une baisse de la production des viandes rouges de **0,9%** contre une hausse de **0,3%** au cours de la même période une année auparavant pour s'établir à **117 mille tonnes**.

- Une production de 119 mille tonnes pour le secteur pêche, soit un repli de 5,5% par rapport à la même période une année auparavant, dû principalement à la pêche du poisson bleu qui a baissé de 12%.

La production du pétrole :

La production des industries non-manufacturières a connu une atténuation de son rythme de fléchissement (-3,5% contre -6,4%), expliquée principalement par la reprise de la production des mines (13,7% contre -13,8%) et ce, malgré la poursuite du repli enregistré dans le secteur de l'énergie (-4,1% contre -6,1%).

Balance commerciale :

Après sa contraction enregistrée en 2015, le déficit commercial (FOB/CAF) s'est de nouveau élargi en 2016 pour dépasser 12,6 Milliards de Dinars contre 12 Milliards de Dinars en 2015.

Quant aux échanges commerciaux, ils ont progressé à un rythme comparable (+5,6% pour les exportations et +5,3% pour les importations), entraînant ainsi une légère amélioration du taux de couverture de 0,2 point de pourcentage pour se situer à 69,8%.

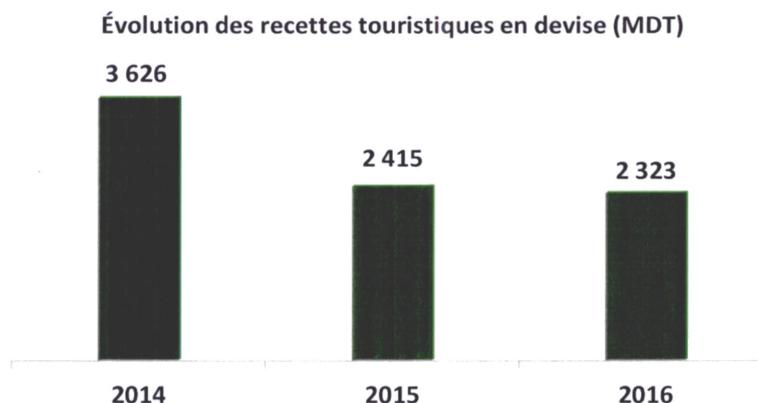
Les investissements étrangers :

Le flux des investissements étrangers a atteint le montant de 1 923 MD à la fin du mois de Novembre 2016, qui est réparti à raison de 1 863 MD en investissements directs étrangers (IDE) et 60 MD en portefeuille, soit une baisse de 6,9% des investissements étrangers contre une hausse de 9,3% pour les IDE.

Activité touristique :

Au total, l'année 2016 s'est achevée sur une certaine reprise du secteur touristique qui s'est traduite par une consolidation des entrées de touristes étrangers qui se sont inscrites en hausse de 7,7% (contre -30,8% en 2015) portant sur près de 4,5 millions de visiteurs. Cette hausse est attribuée à l'afflux de touristes russes, dont le nombre a connu une nette progression (623 mille contre 52 mille en 2015) ce qui a permis de compenser la chute constatée au niveau de plusieurs autres nationalités européennes.

Cependant, les recettes touristiques ont poursuivi leur baisse à un rythme moins important qu'en 2015, soit -3,8% contre -33,4% pour revenir à 2.323 MDT. »



Transport aérien:

Une augmentation de 13,3% du trafic aérien de passagers a été enregistrée en Décembre 2016 en comparaison avec le même mois d'une année auparavant.

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'accroissement du trafic aérien a atteint 9,1% contre un fléchissement de 32% en 2015, portant sur environ 7,9 millions de passagers et ce, suite à la hausse de l'activité sur les lignes internationales de 11,4% contre une régression de 19,3% pour le trafic sur les lignes intérieures.

Taux de marché monétaire :

Le TMM a atteint 4.33% au mois d'Octobre 2016, soit le plus haut niveau de toute l'année, en relation avec le déficit important de liquidité constaté sur le marché pendant ledit mois. En Novembre, il s'est réduit à 4,23% avant d'atteindre 4,26% au mois de Décembre, donnant lieu à une moyenne trimestrielle de 4,27% à fin 2016 contre 4,26% un trimestre auparavant.

Taux de change :

En termes de moyenne annuelle, le dinar a connu en 2016 une dépréciation de 8,3% à l'égard de l'euro, de 8,6% par rapport au dollar américain, de 18% vis-à-vis du yen japonais et de 7,8% vis-à-vis du dirham marocain.

Désignation	Déc.-15	Déc.-16	Variation (%)
1 Dollar des États-Unis	2,03	2,34	15,10
1 Euro	2,22	2,43	9,52
1000 Yens Japonais	16,74	19,66	17,45
1 Livre Sterling	2,99	2,84	-4,87
10 Dirhams Marocains	2,03	2,27	11,59

TUNISIA 2020: L'événement phare de l'année

Un événement qui a permis de redorer l'image de la Tunisie et d'attirer des investisseurs étrangers.

Un engagement total 34 milliards, soit 15 milliards de dinars d'accords signés avec les différents pourvoyeurs de fonds étrangers dont notamment la BEI, la commission européenne, l'AFD et la BAD outre l'afflux de fonds souverains provenant essentiellement du Qatar et la France qui s'est engagée à financer la transition économique de la Tunisie à hauteur de 3 milliards de dinars sur quatre ans et ce sous forme d'emprunts.

II.3 Finance Islamique dans le Monde et en Tunisie en 2016

Finance Islamique dans le Monde

La Finance Islamique (FI) dans le monde est un secteur en perpétuelle évolution. Aujourd'hui, on recense 500 banques islamiques à l'échelle internationale et 300 fenêtres de services islamiques (relevant de banques traditionnelles). "Le marché de la FI représente environ 2 trillions de dollars, avec une évolution annuelle variant entre 16 et 20%. Les pays du Golf accaparent 40% de l'ensemble de ces transactions".

L'année 2016 a été marquée par:

- L'intégration de l'or dans le panier des produits négociables dans l'univers non spéculatif de la finance islamique ;
- Le ralentissement remarquable, au Moyen-Orient et en Asie, engendré par le climat politique malaisien instable et par la baisse des rentes des hydrocarbures ;
- L'émission des premiers Sukuks souverains en Côte d'Ivoire. Cette opération a porté sur la collecte de 230 millions d'euros, il s'agit d'une première tranche comme la Côte d'Ivoire envisage de lever la même somme par voie de Sukuks d'ici 2020. ;
- La vente de 300 millions de dollars de Sukuk via Silk Routes Capital, en Chine. Ce fond a été créé sur mesure à Singapour et piloté par des chinois et une équipe de financiers internationaux. Cette première pour la Chine dans ce domaine devrait à terme proposer un milliard de dollars ;
- La Soumission de Sept demandes d'agrément adressées à la Banque Centrale Bank Al Maghrib (BAM), au Maroc, pour des Banques dites "Participatives", et trois demandes pour des "Fenêtres Islamiques", dites Islamic Windows au sein des des Banques Conventionnelles ;
- La fusion, en Indonésie, de quatre Fenêtres Islamiques de banques conventionnelles étatiques en vue de créer une seule Banque Publique Islamique. Sachant que le secteur financier islamique représente actuellement moins de 5% des actifs bancaires indonésiens.

Finance Islamique en Tunisie

Des avancées sur le Plan Réglementaire : Apparue en Tunisie depuis les années 80, la Finance Islamique a été renforcée par l'adoption d'une nouvelle loi organisant ce mode de financement (Loi N° 2016-48 du 11 Juillet 2016). Cette loi relative aux banques et aux institutions bancaires, jugée constitutionnelle, promulguée et publiée au Journal officiel de la République tunisienne (JORT) du 15 Juillet 2016 ouvre la voie aux banques conventionnelles pour la dualité des pratiques à travers l'ouverture d'agences ou de guichets (fenêtres) au sein de la même banque avec le même agrément et sur autorisation de la BCT.

La BCT se penche, actuellement, sur l'élaboration de deux circulaires complétant la Loi N° 2016-48. La première va définir les opérations de la Finance Islamique (La Mourabaha, L'Istisnaa et La Moucharaka), et devrait être promulguée, avant la fin de l'année 2016, alors que la deuxième présentant les conditions de l'exercice de cette finance, à travers les fenêtres islamiques au sein des banques classiques, le sera durant le premier semestre 2017.

Un développement de l'Industrie de la Finance Islamique : En 2016, le paysage bancaire Tunisien compte trois Banques Islamiques à savoir Banque Zitouna et Al-Baraka Bank suite à son obtention de l'Agrément On-Shore en 2013 et l'arrivée récente de Wifak International Bank (WIB) qui entamera son activité courant l'année 2017. Les deux Banques Islamiques en activité, accaparent 7% du marché Bancaire Tunisien.

Au-delà de ces trois Banques Islamiques en Tunisie, la Tutelle étudie une demande pour la création d'une nouvelle Banque Islamique, à l'initiative d'un tunisien résidant à l'étranger en partenariat avec des investisseurs étrangers.

III. RÉTROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2016

III.1 Faits Marquants en 2016

Pour Banque Zitouna, l'année 2016 a été marquée par les principaux faits suivants :

- Augmentation du capital social de la banque, qui passe de 88.5 MD à 120 MD avec une libération d'un tiers en 2016 soit une augmentation de 10.5 MDT;
- Ouverture de la 100^{ème} agence suite à la concrétisation du plan de densification du réseau pour l'année en cours pour atteindre 103 agences à fin 2016;
- Démarrage du déploiement de la Stratégie 2020 : choix d'un cabinet de renommée pour la transformation et l'implémentation de la stratégie 2020;
- Priorisation et lancement des projets rentrant dans le cadre de la stratégie 2020, notamment :
 1. Projet « Fiabilisation des Données » ;
 2. Projet « CRC » ;
 3. Projet Najaa (نجاعة) « Efficacité Opérationnelle » ;
 4. Projet « Segmentation ».
- Formation « IKLAA » : démarrage de la première session de formation et de coaching de la force de vente de BZ dans les doMaines de l'Accueil, Vente et Prospection Clients ;
- Organisation d'un évènement autour des « Sukuks » dans le but de promouvoir le lancement des premiers Titres Participatifs de la Banque « شهادات مصرف الزيتونة ».
- Organisation de la 2^{ème} Edition du « Mois Ijara », regroupant les principaux prescripteurs-Vendeurs de la place (Concessionnaires, Promoteur Immobilier, Fournisseurs Matériel Médical,...).

III.2 Politique Commerciale & Ouvertures d'Agences

Eu égard à l'environnement économique et concurrentiel d'une part, et au stade de développement de la Banque d'autre part, la politique commerciale adoptée repose sur les principaux axes suivants :

- **Densification accélérée du réseau** : cet axe vise la consolidation de l'appareil commercial de la Banque à travers sa présence sur tout le territoire tunisien. Le but recherché est de mieux répondre aux attentes de la clientèle actuelle et potentielle ainsi qu'aux demandes grandissantes de se voir proposer des produits et services de la Finance Islamique. Cette expansion a pour but d'engendrer une amélioration des indicateurs financiers de la Banque (Croissance du PNB, Volume des financements accordés, Volumes des dépôts et diversification des sources de commissionnement). Cette politique s'est concrétisée par l'ouverture de 18 Nouvelles agences portant ainsi notre réseau à 103 Agences.

Direction Régionale	Agence
Tunis Nord	Marsa Sidi Abdelaziz
Tunis Centre	Montplaisir
	Charguia I
Tunis Sud	Mornag
	Mourouj I
Cap Bon	Beni Khalled
	El Fahs
	Korba
Nord-Ouest	Ras Jebel
	Bou Salem
Sahel	Hammam Sousse
Monastir	Moknine
	El Jem
Sfax	Sfax Sakiet Ezzit
	Sfax Poudrière
Médenine	Djerba Midoun
	Medenine
Gafsa	Gafsa Ennour

- **Maitrise du coût des ressources par la collecte des ressources les moins onéreuses:** En s'éloignant des surenchères des taux opérés au niveau du secteur et en misant sur une structure équilibrée des dépôts de la banque.
- **Rentabilisation des emplois: Recherche des emplois sains et rentables:** Grâce à une démarche sélective des contreparties et à un accompagnement des secteurs à forte valeur ajoutée.
- **Développement de la commercialisation des produits et services de la Banque:** Par le développement du portefeuille clients, du stock de comptes et de l'amélioration du taux d'équipement.
- **Développement de la Banque multicanal & digital :** Création d'une direction Banque multicanal et digital pour favoriser l'adoption des nouvelles technologies et préparer la transition de la Banque vers la digitalisation des services bancaires.

III.3 Offre des Produits et Services 2016

Banque Zitouna a poursuivi durant l'exercice 2016 l'enrichissement de son offre de produits et services. La banque a entamé au courant de cette année plusieurs projets pour le lancement d'une panoplie de produits qui seront commercialisés en 2017.

- **Carte Safar**

Il s'agit d'une carte prépayée rechargeable internationale, à débit immédiat, destinée aux clients Banque Zitouna « Particuliers » et « Professionnels » à titre privé.

La Carte Safar donne droit à la délivrance partielle ou totale d'un droit de transfert net de tous frais et commissions bancaires au titre de l'allocation touristique conformément à la réglementation en vigueur.

- **Carte Sayedati**

Il s'agit d'une carte nationale qui permet à une clientèle féminine appartenant au marché des « Particuliers » et « Professionnels » à titre privé d'effectuer des retraits sur les GAB de Banque Zitouna ainsi que les GAB des banques consœurs et d'assurer les transactions auprès des commerçants affiliés et équipés de Terminaux de Paiement Électroniques (TPE), tout en bénéficiant d'une panoplie d'avantages et des rabais auprès de plusieurs prestataires de services partenaires (Parfumeries, prêt à porter, salle de sport...).

- **Wakala IMF**

Il s'agit d'un produit de financement permettant aux clients « Institutions de Microfinance islamiques » de bénéficier d'une ligne de financement. La banque confie aux institutions de Microfinance Islamiques la gestion et l'investissement des fonds avancés dans ses opérations de Mourabaha ou autres, de façon à générer des profits estimés de ces projets conformes à la Finance Islamique.

- **Tamouil Rahalet**

Il s'agit d'un produit de financement qui permet au client « Particulier » ou « Professionnel » à titre privé d'effectuer un voyage organisé.

La Banque prend en charge les dépenses liées au transport, à l'hébergement et aux autres services inclus dans le programme; relatives audit voyage organisé via des partenaires spécialisés (des agences de voyages). Le client peut financer plusieurs voyages, son voyage ainsi que celui de ses proches.

- **Tamouil Khadamet Sehheya**

Il s'agit d'un produit de financement qui permet au client « Particulier » ou « Professionnel » à titre privé de couvrir les dépenses liées à une catégorie de soins médicaux.

La Banque prend en charge les dépenses liées aux frais médicaux via des partenaires spécialisés (des cliniques, des cabinets de dentistes...).

- **Takaful Moussaned**

Il s'agit d'un produit de capitalisation faisant partie de la famille de BancaTakaful, proposé par Banque Zitouna dans le but d'offrir à la clientèle la sauvegarde de leur train de vie, lors du départ à la retraite avec des avantages fiscaux très importants.

- **Takaful Dirassa**

Il s'agit d'un produit faisant partie de la famille de Bancatakaful. Il est proposé aux clients de Banque Zitouna dans le but d'octroyer une bourse d'études, pendant les études supérieures de leurs enfants et les protéger ainsi contre les aléas de la vie, et ce en constituant une épargne qui leur sera servie à la fin de la période contractuelle.

- **Takaful Dirassa+**

Il s'agit d'un produit faisant partie de la famille de Bancatakaful. C'est un contrat de prévoyance, proposé aux clients de Banque Zitouna dans le but de supporter les études supérieures de leurs enfants en leur assurant une protection financière sous forme d'une bourse mensuelle à verser en cas de décès du participant avant la fin du contrat.

III.4 Plan de Communication 2016

III.3.1 Campagnes de Communication

Dans le cadre de son Plan de Communication Annuel, Banque Zitouna a organisé divers événements visant à promouvoir certaines activités de la Banque, notamment le lancement de plusieurs campagnes produits ciblées, le renforcement de sa stratégie de proximité envers les Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) ainsi que sa présence au niveau de sa Communication Digitale.

Forum sur les Sukuks

Dans le but de promouvoir l'instrument financier des Sukuks, Banque Zitouna a organisé au niveau de son Siège un Forum portant sur la thématique « Les Enjeux de la Finance Islamique: Gestion de la Liquidité, la Gouvernance et Les Sukuks ». Grâce à la présence massive des différents acteurs et experts de la Finance en général et de la Finance Islamique en particulier, la rencontre a permis un échange de points de vues et d'expériences dans le but de réunir toutes les conditions (réglementaires, fiscales, ...) pour promouvoir les Sukuks privés et souverains.

Journée Ijara

Le Mois de Mars est devenu un rendez-vous incontournable pour les professionnels (concessionnaires, promoteurs et autres prescripteurs) faisant appel au financement via l'Ijara. Lors de cette 3^{ème} édition, et dans le but d'assurer un networking, Banque Zitouna a organisé un business cocktail afin d'assurer une mise en avant des spécificités de ce produit, de ses avantages ainsi que de l'offre promotionnelle lancée à cette occasion.

Tournée TRE en France

Dans le cadre de sa Stratégie de proximité et afin de se rapprocher des Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE), Banque Zitouna a organisé une Tournée dans les principales villes de France (Paris, Lyon, Marseille) pendant la période pré-Ramadan et retour estival en Tunisie. Cette tournée a été organisée en collaboration avec une radio Tunisienne permettant à Banque Zitouna d'aller à la rencontre des Tunisiens Résidents en France en délocalisant une émission matinale depuis des emplacements à forte concentration de Tunisiens. Un relais radio en Tunisie a été assuré, afin d'annoncer le Tour de France de Banque Zitouna.

Campagnes de Communication

Campagne « Mois Ijara »

Afin d'accompagner la Journée Ijara, une campagne de communication sur « Le Mois Ijara », a été lancée. S'agissant d'une ligne de produits de première importance, Banque Zitouna a voulu la vulgariser davantage et promouvoir l'offre promotionnelle qui a été lancée à cette occasion. Cette Offre a été accompagnée par la mise en place d'un challenge interne au niveau de la banque.

Campagne Tamouil Omra

Suite au lancement du produit Tamouil Omra et aux différentes conventions signées avec les agences de voyage spécialisées dans ce service, Banque Zitouna a lancé une campagne de communication pour promouvoir ce produit exclusif. L'objectif étant de miser sur l'unicité de notre produit sur le marché et d'ancrer davantage la Marque Banque Zitouna.

Campagne Tawfir

La Campagne Tawfir est devenue un rendez-vous annuel incontournable et a été reconduite pour la quatrième année consécutive. Cette campagne a permis de rappeler les avantages de notre produit d'épargne dans un environnement fortement concurrentiel. La Campagne Tawfir 2016, a été divisée en 2 lots pendant le mois de Novembre et le mois de Décembre 2016 pour assurer davantage d'impact.

Communication Digitale

En 2016, la stratégie de communication digitale de Banque Zitouna s'est appuyée sur plusieurs axes, à savoir, le renforcement de l'E-notoriété de la marque, la vulgarisation de la Finance Islamique d'une part et la compréhension des produits de la Banque d'autre part dans un objectif de promotion de la vente. Ceci s'est fait à travers des concepts innovants mettant en avant plusieurs produits et services de la Banque avec le concept « Farra7 la3ziz 3lik Bomra » pour « Tamouil Omra », les vidéos quizz pour le service « Tawassol », le concept OnLine OffLine du produit « Hisseb Tawfir ».

Plusieurs actions de fidélisation de nos fans sur les réseaux sociaux ont aussi été mises en place comme des advergames et des Wallgames (jeu 6^{ème} anniversaire, jeu 300.000 fans sur facebook).

III.5 Qualité de Service & Satisfaction Client

La qualité et la satisfaction clients restent l'une des priorités de la stratégie de la banque. C'est dans ce cadre que l'année 2016 a vu la mise en place des premières initiatives visant à améliorer la qualité de nos services rendus et en conséquence la satisfaction de nos clients.

La première initiative a été la présentation du projet de la politique qualité de Banque Zitouna, une étape jugée importante pour définir les orientations de la Banque en la matière. La politique Qualité est un moyen pour concentrer les efforts de la Banque sur des objectifs communs et partagés par tous les collaborateurs.

En déclinant cette politique qualité en projets et actions à court et moyen terme, il a été jugé pertinent de s'attaquer à des sujets tout aussi importants que stratégiques pour la banque.

Durant cette année 2016, un premier projet a été lancé en l'occurrence, la fiabilisation des données client, afin de préserver leurs intérêts et ceux de Banque Zitouna.

Un autre projet de grande envergure a été entamé en 2016, il s'agit de l'Efficacité Opérationnelle consistant à élaborer un outil de pilotage des délais des financements destinés aux particuliers. L'objectif est de généraliser ensuite cette expérience à toutes les chaînes de valeur de la Banque.

La démarche qualité de la Banque est en parfait alignement avec les directives de l'Observatoire de l'Inclusion Financière, avec qui Banque Zitouna interagit de manière continue, en l'occurrence, pour la mise en place de deux projets majeurs à savoir le projet « Uniformisation des libellés des principales opérations bancaires » et la publication de « l'Indice des Prix des Services Bancaires ».

Au niveau organisationnel & dimensionnement, L'année 2016 a été marquée par la création de deux structures dédiées :

-La première entité : Service gestion des réclamations, ayant pour objectif la prise en charge rapide des doléances de la clientèle et le suivi des requêtes depuis la prise en charge jusqu'à la clôture de la réclamation.

La deuxième entité : Service Satisfaction Clients, ayant pour objectif la mesure et le suivi des indicateurs de la satisfaction de la clientèle dont la principale adjudication est de piloter un ensemble d'enquêtes permettant d'obtenir dans les meilleurs délais une mesure fiable de la qualité de service. Cette mesure contribue à faire apparaître l'écart entre les performances réelles de la banque et les objectifs fixés d'une part et les normes de la profession d'autre part.

Par ailleurs, à l'occasion de l'arrivée à terme du mandat de son médiateur bancaire, Banque Zitouna s'est orientée vers le Service Commun de Médiation Bancaire de l'APTBEF. Ainsi, à partir du 02 Décembre 2016, un contrat de médiation de trois ans renouvelables une seule fois a été signé avec Monsieur Mohamed Lotfi Labidi.

III.6 Projets & Stratégie de la Banque

En 2016, Banque Zitouna a clôturé avec succès le projet « Documentation de la stratégie et mise à niveau de l'organisation de la banque », et qui avait comme objectif de formaliser et partager une vision stratégique à l'horizon de 2020. Dans la continuité de ce processus de transformation, la Banque s'est mise en ordre de marche pour se transformer, accélérer son développement et accroître son efficacité commerciale & opérationnelle, au service de ses clients. Pour ce faire, un nouveau projet a été lancé dont l'objectif principal consiste à décliner la stratégie de la banque en une feuille de route «Roadmap» concrète pour faciliter sa mise en œuvre. Ce projet est piloté par la direction « Stratégie & PMO », et en étroite collaboration avec un cabinet de conseil de renommée internationale qui a été mandaté pour accompagner la banque tout au long de ce processus de transformation.

En Novembre 2016, une première version de cette feuille de route du programme de transformation a été achevée et validée. Elle trace le portefeuille des projets stratégiques qui soutiennent la vision de la banque tout en s'appuyant sur les leviers suivants :

1. Développement du Capital Humain & RSE ;
2. Développement Réseaux & Efficacité Commerciale ;
3. Multicanal & Digital ;

4. Portefeuille Offres & Services Retail & Corporate ;
5. Efficacité Opérationnelle & Optimisation Processus ;
6. Conformité Charaique & réglementation ;
7. Maitrise des Risques ;
8. Pilotage de la Performance ;
9. Renforcement Ressources Financières BZ ;
10. Développement International.

Un comité stratégique a été instauré depuis Octobre 2016 pour assurer le suivi et le pilotage de ce programme de transformation. Pour agir efficacement, ce comité se réunit mensuellement avec un ordre du jour et un processus de déroulement qui peut différer d'une session à l'autre (dérouler tous les projets stratégiques, faire un focus particulier sur un sujet, partager des informations, prendre des décisions,...).

La Direction « Stratégie & PMO » a également continué à centraliser et coordonner le processus d'élaboration du portefeuille global des projets de la banque (stratégiques et opérationnels) tout en veillant au bon déroulement de ces projets selon une planification prédéfinie.

III.7 Système d'Information

L'évolution du secteur financier et de ses réglementations, la concurrence au sein du marché bancaire et l'importance de la gestion des flux informationnels ont conduit la Banque à accorder une importance de plus en plus accrue à l'évolution et à l'expansion de son Système d'Information.

Dans cette thématique et tout au long de l'année 2016, Banque Zitouna a continué ses investissements dans plusieurs projets techniques afin d'améliorer la qualité de ses services et pour suivre son expansion. Parmi ces projets nous citons :

- **Gestion GAB de Change** : Outre les opérations et services offerts par le Distributeur Automatique des Billets classique (retrait, consultation de solde,...), une nouvelle fonctionnalité va s'ajouter permettant aux utilisateurs (clients BZ et passagers) de réaliser les opérations de « change Billets de Banque ».
- **Gestion des Positions de Change** : Ce projet est une refonte du doMaine trésorerie qui prend en considération les constats et recommandations du CPAI.
- **Plateforme de Gestion des Avis Débit/Crédit** : Réalisation d'une plateforme paramétrable permettant l'extraction et la génération des avis de débit/crédit.
- **Gestion des Garanties Financières** : Ce projet permet la gestion des garanties financières dans T24. Le besoin émis par le risque opérationnel, est d'intégrer dans T24 les règles de gestion spécifiques aux nantissements de dépôts (comptes TAWFIR et ISTITHMAR).
- **Virements SGMT** : Ce projet permet la gestion des transferts émis SGMT sur T24.
- **Projet Efficacité opérationnelle des financements aux particuliers** : Automatisation de la « Notification d'Accord » et la modification des termes d'accord MUR PP.
- **Les Extraits TPE** : Élaboration d'extraits TPE spécifiques pour les commerçant de la banque.
- **FULL FO** : Mise à niveau de plateforme de télécommunication Siège/Annexes/Agences vers la technologie fibre optique (Haut Débit).
- **DMS** : Mise en place d'une solution d'affichage dynamique dans les Agences.

- **Solution de Pointage** : Ce projet consiste à mettre en place une solution de pointage pour l'ensemble des collaborateurs de banque Zitouna (Siège, annexe et agences). Cette solution est interfacée avec notre système de gestion de ressources huMaines et qui offre aux employés, la possibilité de consulter leurs pointages.
- **Centrale des Bilans** : Mise en place d'un portail de collecte des bilans et des états financiers.
- **QV Executive Dashboard** : Etude, développement, suivi, recette et Maintenance du mini projet BI de pilotage et monitoring de l'activité.
- **QV Efficacité Opérationnelle** : Etude, développement, suivi, recette et Maintenance du projet de Dashboard de pilotage et de suivi de l'activité dans le cadre de l'efficacité opérationnelle.
- **Stabilisation Monétique** : Stabilisation et de la plateforme monétique ONLINE, ainsi que le processus de compensation monétique.
- **Gestion des Contentieux** : Mise en place de la solution gestion des dossiers en contentieux.
- **Antivirus Kaspersky** : Déploiement de de la solution Kaspersky Endpoint Security sur tout le parc informatique de la banque.

III.8 Bilan Social & Capital Humain

L'année 2016 a été clôturée par un effectif global de 915 collaborateurs en augmentation de 11% par rapport à 2015 et de 36% par rapport à 2014. Ce développement considérable en termes d'effectif vient en réponse à un plan ambitieux de transformation de Banque Zitouna et à une politique intense de densification. Soucieuse d'être en alignement direct avec ses axes stratégiques et fière de son capital humain jeune (âge moyen de 31 ans) et dynamique, Banque Zitouna a pu concrétiser en 2016 plusieurs chantiers dans les divers domaines du management des Ressources Humaines:

Le recrutement: un rythme soutenu pour suivre le rythme de densification du réseau

Banque Zitouna a continué dans sa démarche d'entreprise citoyenne à travers le recrutement d'un nombre important, de nouveaux diplômés. En 2016, 895 candidats ont été sélectionnés pour des entretiens, 91 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, nets des départs et démissions. Afin de garantir le maximum de transparence au niveau du processus de recrutement, une CVthèque a été progressivement constituée grâce à une démarche de candidature exclusivement en ligne à travers la nouvelle plateforme: rh.banquezitouna.com.

La formation: démocratiser la formation tout en cherchant l'efficacité

À l'instar de 2015, l'année 2016 a été une année de référence en matière de Formation Continue des collaborateurs de Banque Zitouna. Plusieurs performances ont pu être concrétisées grâce à une offre de formation assez diversifiée couvrant le maximum de collaborateurs. L'objectif étant double: démocratiser la formation tout en garantissant l'efficacité des actions de formation et appuyer les structures opérationnelles de la Banque dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs. Environ 95% du personnel de Banque Zitouna ont bénéficié d'activités de formation tout en concrétisant une performance exceptionnelle de 6,3 Jours de Formation/Collaborateur.

L'offre de formation incluse dans le Plan de Formation 2016 était très diversifiée où on a priorisé les formations en langues, les formations en IT, les formations à l'étranger, les parcours diplômants, qualifiants et certifiants etc.

Miser sur les « high Potential » et assurer la continuité de l'activité de Banque Zitouna

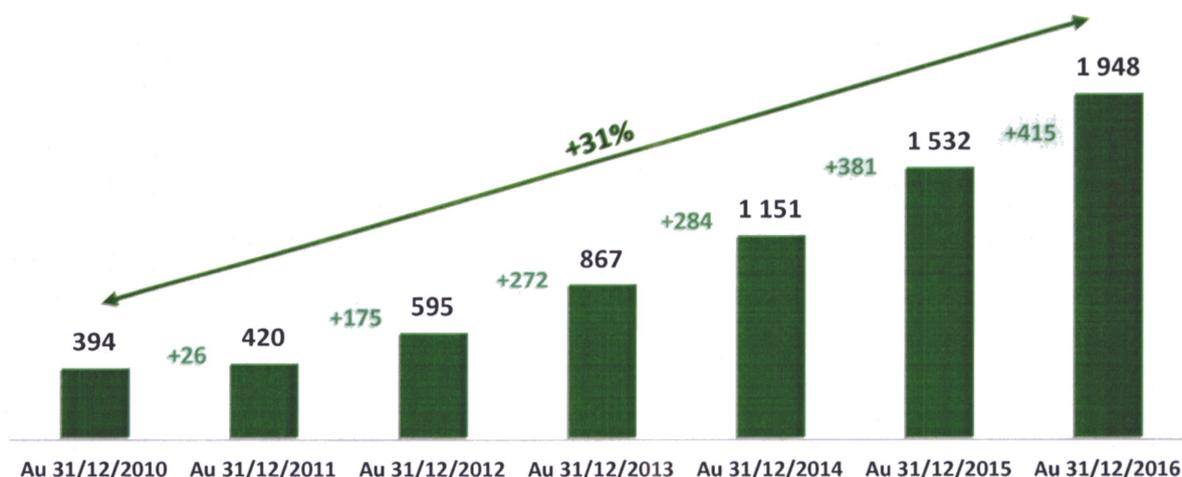
Afin d'anticiper la concurrence que connaît le secteur bancaire et notamment dans le secteur de la Finance Islamique, deux (02) projets phares ont été entamés en 2016 consistant en l'élaboration d'un plan de rétention destiné aux talents de la Banque. D'un autre côté et afin de garantir la continuité de l'activité de la Banque et l'identification des postes clés, une réflexion a été lancée afin d'élaborer un plan de succession.

IV. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA BANQUE

IV.1 Les Dépôts de la Clientèle

Sur la période 2010-2016, les dépôts de la clientèle ont augmenté en moyenne de l'ordre de 31%.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dépôts sur cette période:



IV.1.1 Évolution des Dépôts par Produit :

À fin Décembre 2016, les dépôts de la clientèle ont totalisé 1 948 MD contre 1 532 MD à fin Décembre 2015 affichant ainsi une évolution de 415 MD (+27%).

(Chiffres en MD)

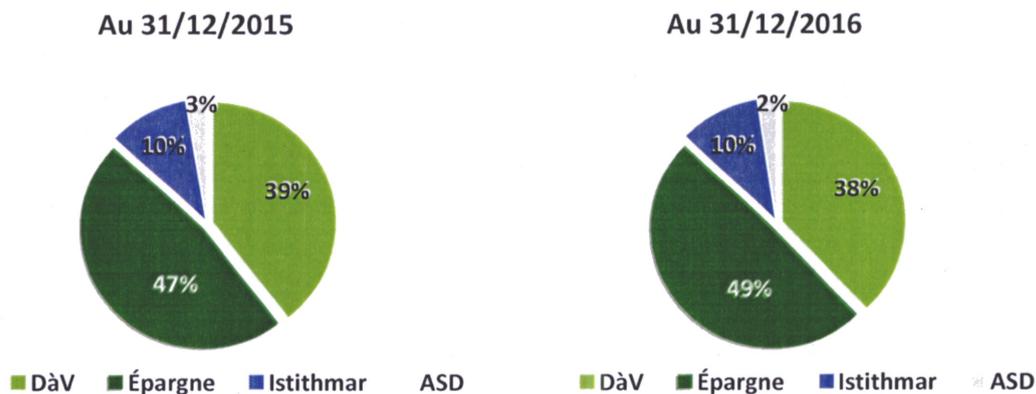
Nature	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Évolution (MD)	Évolution (%)
Dépôts à vue	741	603	138	23%
Épargne	959	727	232	32%
Istithmar	201	161	40	25%
Autres Sommes Dues à la Clientèle	47	41	5	13%
Total	1 948	1 532	415	27%

- Les dépôts à vue ont augmenté de **138 MD** par rapport à fin décembre 2015 pour atteindre **741 MD**, soit une évolution de **23%**.
- Les dépôts d'épargne ont enregistré une hausse importante de **232 MD** pour atteindre **959 MD** contre **727 MD** à la fin de l'exercice 2015. En effet, le réseau des Agences a pu ouvrir plus de **30 467** nouveaux comptes d'épargne pour atteindre **128 727** comptes à fin 2016 contre **98 260** à fin 2015.
- S'agissant des contrats Istithmar, ils ont enregistré une hausse de **40 MD** par rapport à l'exercice précédent, provenant essentiellement des contrats Istithmar Moukayed (+ **31,4 MD**).

IV.1.2 La Structure des Dépôts

L'analyse par type de dépôts montre que :

- La part des dépôts à vue a augmenté pour atteindre **39%**.
- La part des dépôts d'épargne a augmenté de **2%** par rapport à fin 2015 pour s'élever à **49%** à fin 2016. Ceci est expliqué par les efforts déployés par la banque en terme de collecte des dépôts d'épargne.
- La part de l'Isithmar s'est stabilisée aux alentours de **10%**.



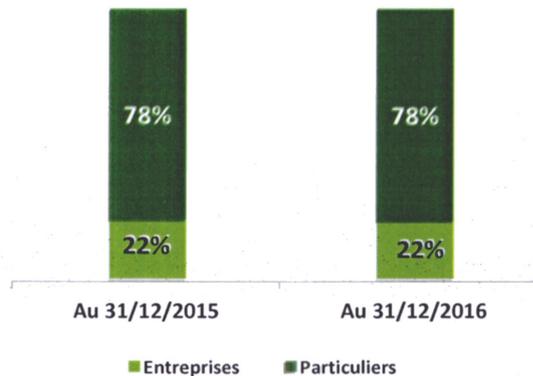
IV.1.3 La structure des dépôts par marché

À fin 2016, la structure par marché reste stable d'une année à une autre. La part des Entreprises et des Particuliers s'est élevée respectivement à **22%** et **78%**.

(Chiffres en MD)

Marché	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	343	425	82	24%
Particuliers	1 190	1 523	333	28%
Total	1 532	1 948	415	27%

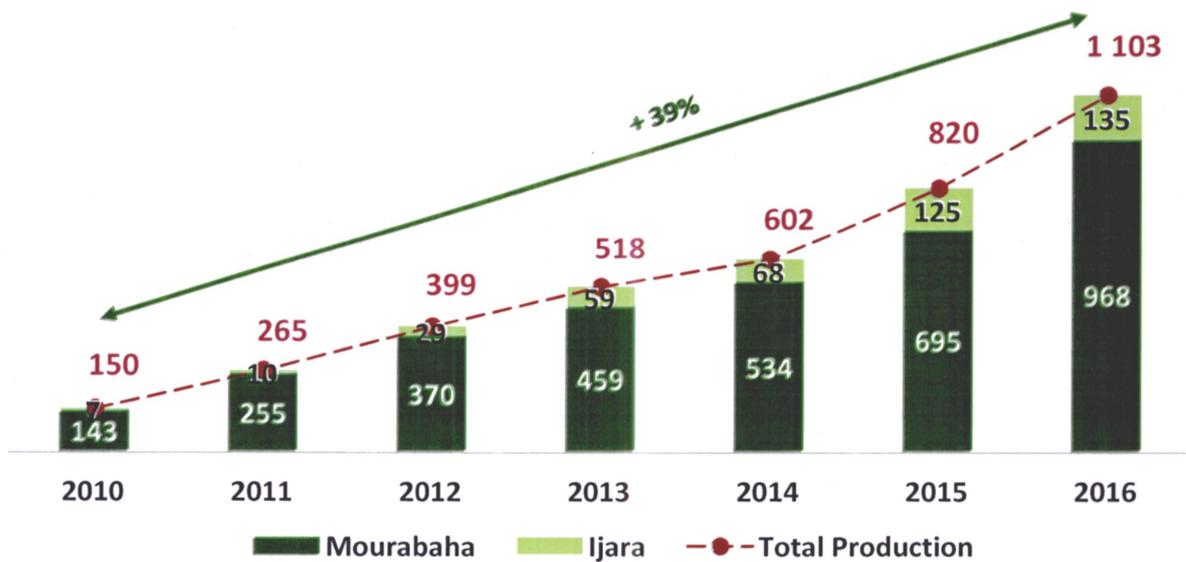
Structure des dépôts par marché



IV.2 Les Créances sur la Clientèle

IV.2.1 La Production des Financements

Sur la période 2010-2016, la production des financements a augmenté en moyenne de l'ordre de **39%**. Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la production sur cette période:



En effet, l'enveloppe allouée à la technique Mourabaha a atteint **968 MD** en 2016 contre **695 MD** en 2015, soit une part de l'ordre de **88%** contre **85%** en 2015.

La production des financements relatifs aux exercices 2015 et 2016 est répartie par marché et par maturité comme suit :



(Chiffres en MD)

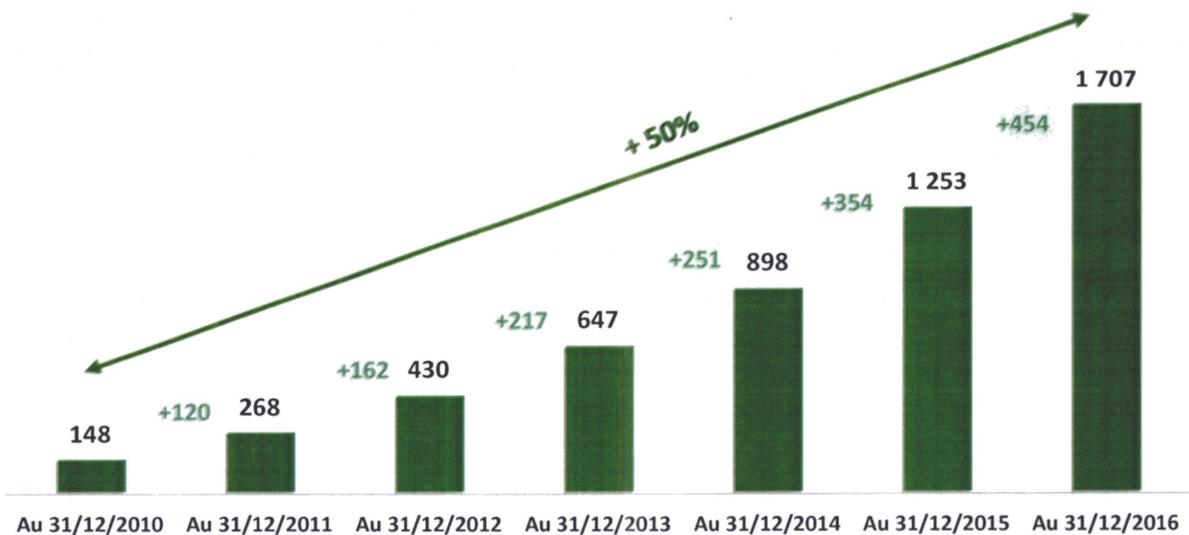
Catégorie	Durée	Production 2016	Production 2015	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	CT	603	381	223	58%
	MT	154	129	25	19%
	Ijara	135	125	10	8%
Total Entreprises		893	635	257	40%
Particuliers	CT	2	2	0	12%
	MT	78	70	8	12%
	LT	130	113	17	15%
Total Particuliers		210	185	25	14%
Total		1 103	820	283	34%

Le volume global de la production relatif à l'exercice 2016 a atteint **1 103 MD** contre **820 MD** pour l'année précédente, soit une évolution de **283 MD (34%)**.

La répartition par marché fait montrer une consolidation de la part de l'entreprise de **77%** en 2015 à **81%** en 2016.

IV.2.2 L'Encours des Financements

Sur la période 2010-2016 les créances sur la clientèle ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de **50%**.



En effet, l'évolution de la production a eu un impact sur l'encours des créances sur la clientèle pour atteindre **1 707 MD** à fin 2016 contre **1 253 MD** à fin 2015, soit une augmentation de **454 MD**.

L'encours des créances sur la clientèle est réparti comme suit:

(Chiffres en MD)

	2016	2015	Évolution (MD)	Évolution (%)
Mourabaha	1 381	1 019	362	36%
Ijara	266	200	67	33%
Arrangements et Rééchelonnements	9	0	9	-
Créances rattachées	15	9	6	66%
Impayés et créances douteuses	60	45	16	35%
Total Créances Brutes	1 732	1 272	459	36%
Provisions et agios réservés	-25	-20	-5	27%
Total Créances Nettes	1 707	1 253	454	36%

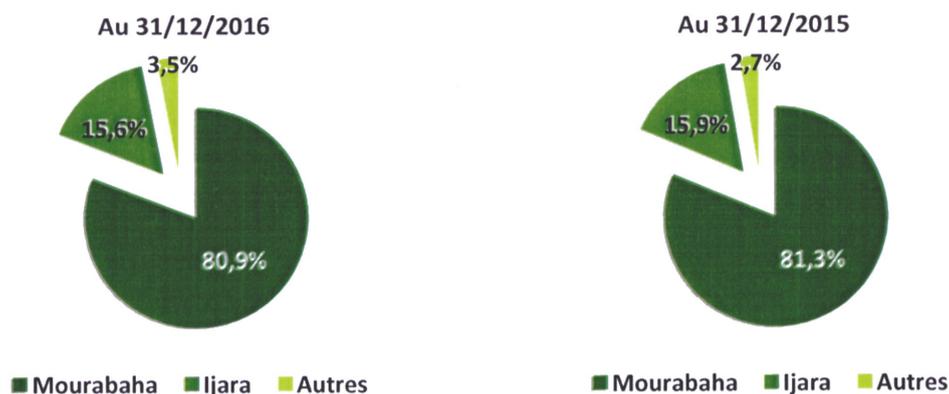
Nous pouvons constater que :

- L'encours des financements Mourabaha a connu une évolution de **362 MD (36%)**, pour passer de **1 019 MD** à fin 2015 à **1 381 MD** à fin 2016.
- L'encours de l'Ijara s'est élevé à **266 MD** à fin 2016 contre **200 MD** à fin 2015, soit une évolution de **66MD (33%)**.
- Les autres composantes ont connu une évolution de 25 MD provenant essentiellement des impayés et créances douteuses (**+16 MD**), des créances rattachées (**+6 MD**) et des arrangements et rééchelonnements (**+ 9 MD**).

IV.2.3 La Structure des Financements par Produit

La structure des financements par produit montre que :

- La part des financements Mourabaha a légèrement baissé de **81,3%** à **80,9%** en 2016.
- La part de l'Ijara a baissé légèrement de **16%** à **15,6%**.
- La part des autres composantes de financements a augmenté de **2,7%** en 2015 à **3,5%** en 2016.

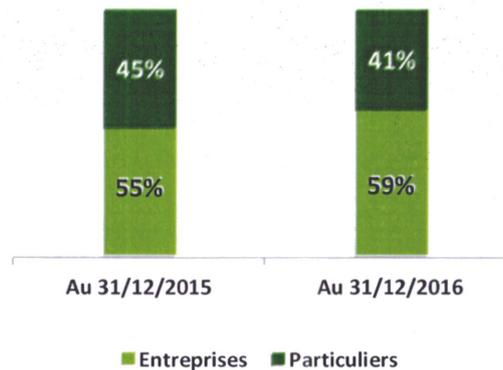


IV.2.4 La Structure des Financements par Marché

À fin Décembre 2016, l'analyse par marché montre que les emplois de la banque sont répartis à raison de **41%** par les Particuliers (contre **45%** à fin décembre 2015) et **59%** par les Entreprises (contre **55%** à fin 2015).

Marché	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	1 011	688	324	47%
Particuliers	695	565	131	23%
Total	1 707	1 253	454	36%

Structure des financements par marché



IV.2.5 Qualité du Portefeuille

Malgré l'augmentation des créances douteuses et litigieuses qui ont atteint **48,5 MD** à fin Décembre 2016 contre **38,4 MD** à la fin de l'exercice 2015. Le taux des créances classées a baissé pour atteindre **2,69%** des créances à la clientèle à fin 2016 contre **2,92%** à fin 2015.

(Chiffres en MD)

Indicateurs	Au 31/12/2015			Au 31/12/2016		
	Bilan	Hors bilan	Total	Bilan	Hors bilan	Total
Créances douteuses et litigieuses (A)	37,85	0,56	38,42	48,51	0,03	48,54
Créances à la clientèle (B)	1 263,2	54,20	1 317,4	1 716,54	87,77	1 804,31
Taux de créances classées (A) / (B)			2,92%			2,69%
Dotations aux provisions individuelles	3,61	0	3,61	0,9	-0,02	0,88
Dotations aux provisions additionnelles	0,76	0	0,76	1,09	0	1,09
Stock de provisions individuelles	8,33	0,02	8,35	9,23	0	9,23
Stock de provisions additionnelles	3,81		3,81	4,9		4,9
Agios réservés	1,46		1,46	2,6		2,6
Provisions & agios réservés (C)	13,60	0,02	13,62	16,72	0	16,72
Taux de couverture des créances classées (C)/(A)			35,44%			34,45%

L'effort de provisionnement tout au long de l'année 2016 s'est traduit par une dotation individuelle de l'ordre de **0,88 MD** passant le stock de ces provisions de **8,35 MD** à fin 2015 à **9,23 MD** à fin 2016. En outre, les provisions additionnelles ont pu générer une dotation de l'ordre de **1,09 MD** à fin 2016.

Le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés a atteint **34,45%** à fin 2016 contre **35,44%** en 2015.

IV.3 L'État de Résultat

Le compte de résultat de la banque pour l'année 2016 se présente comme suit :

(Chiffres en mD)

Compte de Résultat	Réalisé au 31/12/2016	Réalisé au 31/12/2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
Profits et revenus assimilés	118 878	90 573	28 306	31%
Commissions reçues	22 875	17 432	5 443	31%
Gain/Perte de change	6 104	4 617	1 487	32%
Gain/portefeuille titres	0	0	0	-
Produits d'Exploitation Bancaire	147 858	112 622	35 236	31%
Charges encourues et assimilées	44 108	32 564	11 545	35%
Commissions encourues	2 007	1 627	380	23%
Charges d'Exploitation Bancaire	46 115	34 190	11 925	35%
Produit Net Bancaire	101 742	78 432	23 311	30%
Frais de personnel	51 170	38 896	12 274	32%
Charges générales d'exploitation	19 038	15 818	3 220	20%
Dotation aux amortissements	8 092	6 863	1 229	18%
Frais Généraux	78 299	61 577	16 723	27%
RBE	23 443	16 855	6 588	39%
Coût du risque	4 130	6 899	-2 769	-40%
Autres produits d'exploitation	99	244	-145	-59%
Résultat d'Exploitation	19 412	10 200	9 212	90%
Gain provenant des autres éléments ordinaires	24	-179	203	-113%
Gain/perte provenant des éléments extra.	-1 664	-153	-1 510	-
Impôts sur les sociétés	-5 141	-356	-4 786	-
Résultat Net de l'Exercice	12 630	9 511	3 119	33%

IV.3.1 Profits Reçus et Revenus Assimilés

Les profits reçus ont atteint 118 878 mD en 2016 contre 90 573 mD en 2015, soit une progression de 31%.

(Chiffres en mD)

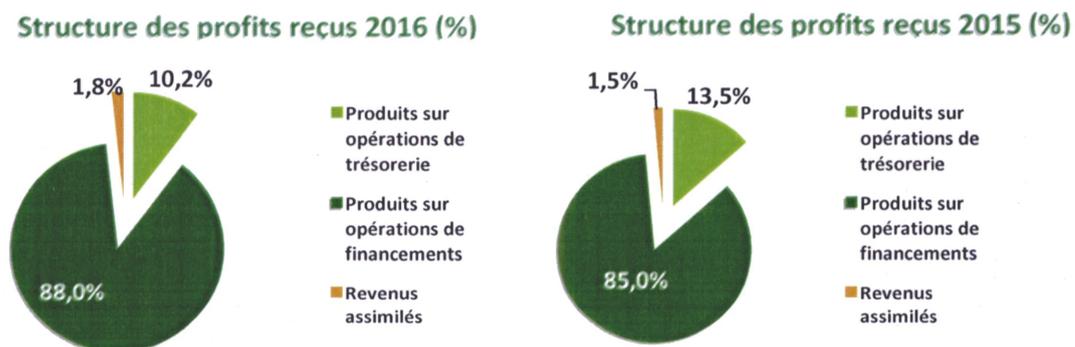
Profits et revenus assimilés	2016	2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
Profits et revenus assimilés	118 878	90 573	28 305	31%
Produits sur opérations de trésorerie	12 133	12 201	-68	-1%
Produits sur opérations de financements	104 618	77 011	27 607	36%
Revenus assimilés	2 127	1 361	766	56%

L'évolution favorable des profits reçus et revenus assimilés est expliquée comme suit :

- Les profits drainés par les financements totalisent 104 618 mD en 2016 contre 77 011 mD à fin décembre 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 27 607 mD.
- Les profits reçus sur les opérations de trésorerie ont diminué de 68 mD constitués essentiellement des profits sur les certificats de leasing (soit 8 412 mD en 2016 contre 9 257 mD en 2015) et des opérations de mourabaha interbancaires (3 721 mD en 2016 contre 2 944 mD en 2015).
- Les profits reçus sur les revenus assimilés ont connu une hausse de 766 mD.

La structure des profits reçus et revenus assimilés montre que :

- La part des profits reçus sur opérations de financements a augmenté de **85,0%** à **88,0%** en 2016.
- La part des profits reçus sur opérations de trésorerie a baissé de **13,5%** à **10,2%**.



IV.3.2 Évolution des Commissions Reçues

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2016 un volume global de **22 876 mD** contre **17 432 mD** une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de **5 444 mD** ou **+31%**.

La croissance des commissions est due à une progression du volume des opérations bancaires, à une amélioration de l'activité monétique et à l'augmentation de la production des financements. Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de Banque Zitouna.

En effet, les commissions sur les financements ont enregistré une évolution de **29%** (+1 434 mD), les commissions sur les opérations bancaires ont évolué de **31%** (+1 678 mD), suivi par les commissions de tenue de compte (+934 mD) et les commissions sur activités monétiques (+680 mD).

(Chiffres en mD)

Commissions bancaires	2016	2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
Commissions bancaires	22 875	17 432	5 443	31%
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	7 024	5 346	1 678	31%
Commissions sur les opérations de Banque assurances	644	329	315	96%
Commissions de tenue de comptes	4 269	3 335	934	28%
Commissions sur activités de commerce international	1 055	960	95	10%
Commissions sur activités monétiques	2 597	1 917	680	35%
Commissions sur les opérations téléinformatiques	852	544	308	57%
Commissions sur les financements	6 435	5 001	1 434	29%

IV.3.3 Les Profits Versés

Les profits versés ont enregistré une hausse de 11 545 mD, pour passer de 32 564 mD en 2015 à 44 108 mD en 2016.

Profits versés	2016	2015	(Chiffres en mD)	
			Évolution (mD)	Évolution (%)
Dépôts participatifs	2 976	3 542	-566	-16%
Epargne tawfir	26 960	19 294	7 666	40%
Istithmar	9 538	8 814	724	8%
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	1 023	845	178	21%
Charges sur Titres participatifs	3 611	69	3 542	-
Total Profits versés	44 108	32 564	11 544	35%

Cette hausse est due principalement à :

- L'augmentation des charges liées aux comptes Tawfir de 7 666 mD.
- La hausse des profits versés sur les titres participatifs de 3 542 mD.
- La hausse des profits versés sur les contrats Istithmar de 724 mD.

Néanmoins, les profits versés sur les dépôts participatifs ont connu une baisse de 566 mD.

IV.3.4 Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a atteint en 2016 un montant de 101 742 mD contre 78 432 mD en 2015, soit une progression de 30%.

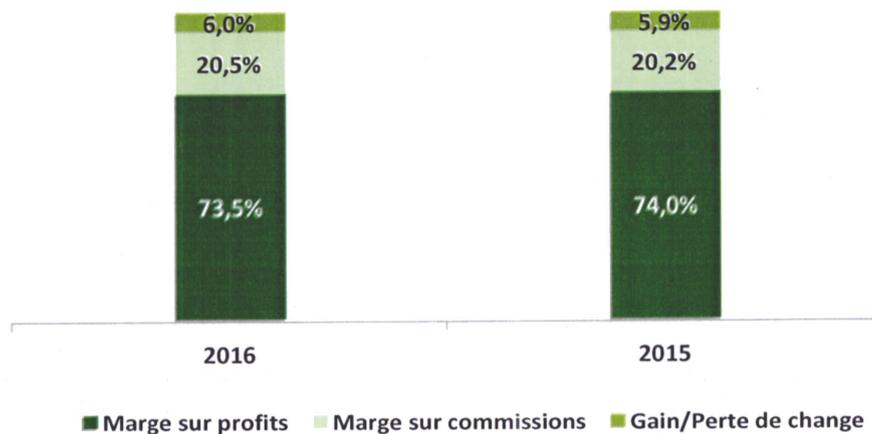
L'analyse par les marges fait montrer une évolution de **29%** pour la marge sur profits, de **32%** pour la marge sur commissions et les gains nets de change. Ceci est expliqué par l'évolution des profits versés (+**35%**) qui a été supérieure aux profits reçus (+**31%**).

(Chiffres en mD)

PNB	2016	2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
Marge sur profits	74 770	58 009	16 760	29%
Marge sur commissions	20 868	15 805	5 063	32%
Gain/Perte de change	6 104	4 617	1 487	32%
PNB	101 742	78 431	23 310	30%
Marge sur Profits / PNB	73,5%	74,0%		
Marge sur Commissions / PNB	20,5%	20,2%		

En 2016, la marge sur profits représente **73,5%** du Produit Net Bancaire alors que la marge sur commissions représente **20,5%** du PNB.

Structure du Produit Net Bancaire



IV.3.5 Les Frais Généraux

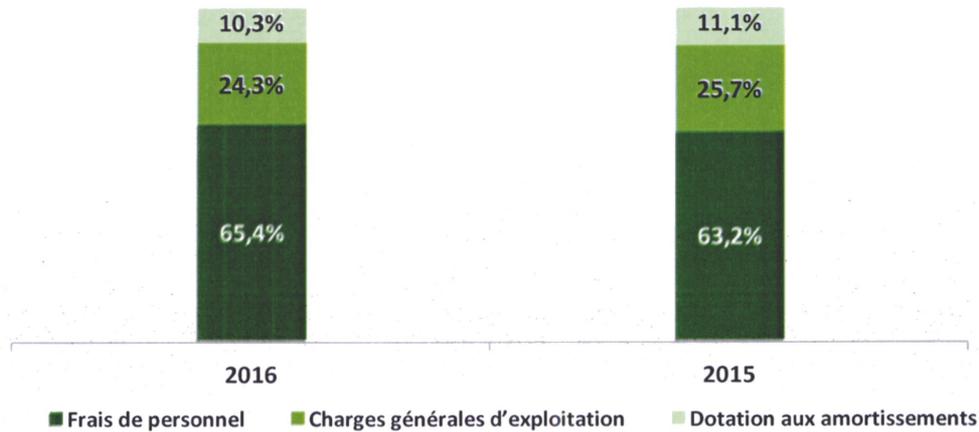
Les Frais Généraux ont atteint 78 300 mD en 2016 contre 61 577 mD en 2015, enregistrant une augmentation de +16 723 mD dont +12 274 mD (32%) correspondent à la hausse des frais de personnel et à l'augmentation des charges générales d'exploitation de +3 220 mD (20%). Les dotations aux amortissements, quant à elles, ont enregistré une hausse de +1 229 mD (18%).

(Chiffres en mD)

Frais généraux	2016	2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
Frais de personnel	51 170	38 896	12 274	32%
Charges générales d'exploitation	19 038	15 818	3 220	20%
Dotation aux amortissements	8 092	6 863	1 229	18%
Frais Généraux	78 299	61 577	16 723	27%

La structure des frais généraux montre que :

- Les frais de personnel ont augmenté de **63,2%** à **65,4%** en 2016.
- Les charges générales d'exploitation ont baissé de **25,7%** à **24,3%** en 2016.



IV.3.6 Le Résultat Brut d'Exploitation

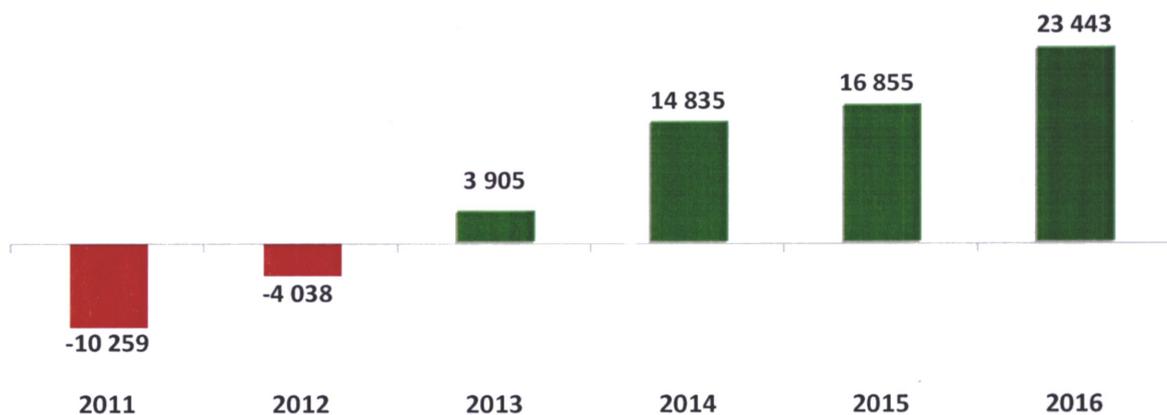
La bonne croissance du Produit Net Bancaire a permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une bonne progression pour atteindre à la fin de l'exercice 2016 un montant de 23 442 mD, soit une évolution de 6,6 MD par rapport à l'année 2015.

(Chiffres en mD)

Résultat Brut d'Exploitation	2016	2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
PNB	101 742	78 432	23 311	30%
Frais généraux	78 299	61 577	16 723	27%
RBE	23 443	16 855	6 588	39%

L'évolution du RBE de l'année 2011 à l'année 2016 est représentée dans le graphe suivant :

Évolution du RBE 2011-2016



IV.3.7 Coût du Risque

À fin 2016, le Coût du Risque a enregistré une baisse par rapport à l'exercice 2015 pour s'élever à 4 MD à fin décembre 2016 contre 7 MD à fin 2015, détaillé comme suit :

- ✓ La Dotation aux Provisions sur créances douteuses s'est élevée à 4,1 MD en 2016 contre 4,8 MD en 2015.
- ✓ La Dotation aux Provisions additionnelles s'est élevée à 1,5 MD en 2016 contre 1,6 MD en 2015.
- ✓ La Dotation aux Provisions collectives s'est stabilisée aux alentours de 2,2 MD en 2016.
- ✓ Une reprise favorable de 3,2 MD de provisions individuelles contre 1,2 MD seulement en 2015.
- ✓ Absence d'abandon de créances.

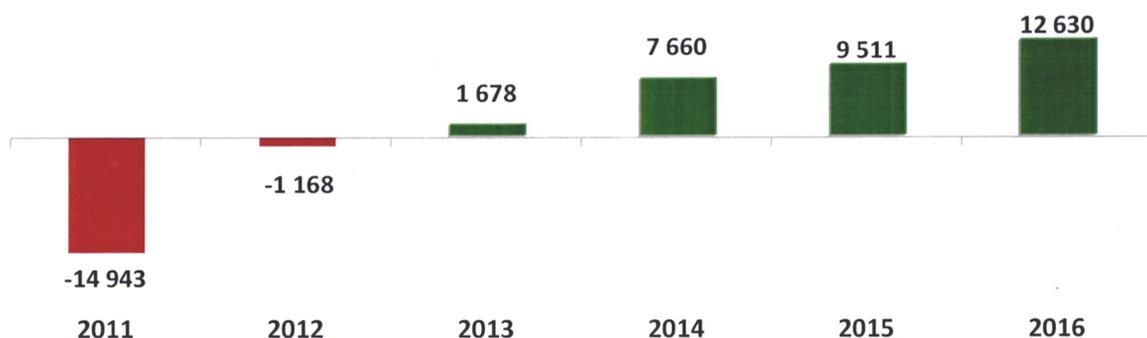
(Chiffres en mD)

Dotations aux Provisions (mD)	2016	2015	Évolution (mD)	Évolution (%)
Dotations aux provisions sur créances douteuses	4 074	4 817	-743	-15%
Dotations aux provisions additionnelles	1 483	1 601	-118	-7%
Dotations aux provisions collectives	2 218	2 199	19	1%
Reprises de provisions sur créances douteuses	-3 178	-1 210	-1 968	163%
Reprise de provisions additionnelles	-395	-836	441	-53%
Abandon de créances	5	437	-432	-99%
Dotations aux provisions pour risques et charges	118	91	27	30%
Reprise sur provisions pour risques et charges	-195	-200	5	-3%
Total	4 130	6 899	-2 769	-40%

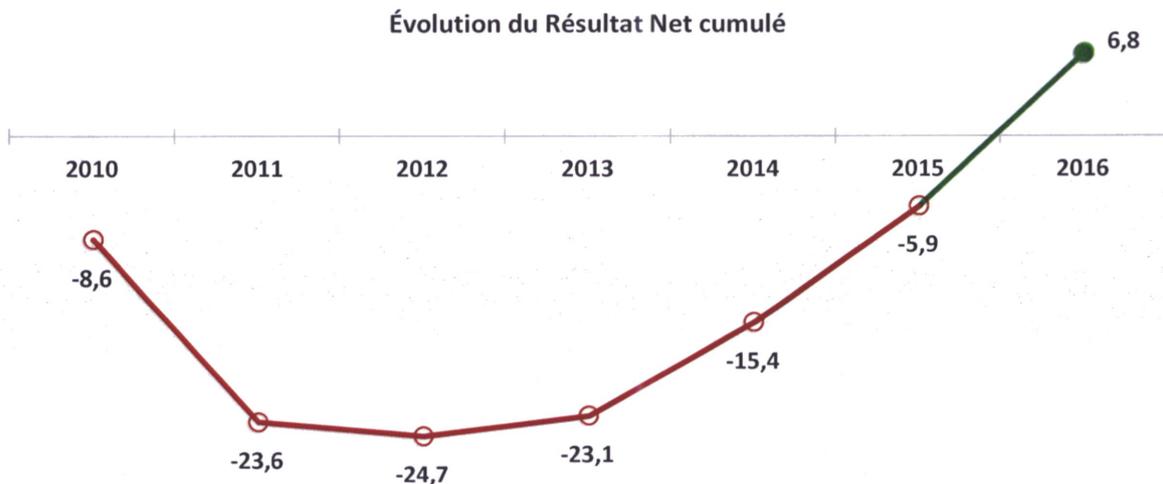
IV.3.8 Résultat Net de l'Exercice

Banque Zitouna affiche en 2016 un résultat net positif de l'ordre de **12,6 MD** contre **9,5** en 2015 et **7,7 MD** en 2014.

Évolution du Résultat Net 2011-2016



Les pertes cumulées de la banque ont été couvertes définitivement au cours de l'année 2016. En effet, le résultat net cumulé a atteint **6,8 MD**:



IV.3.9 Les Ratios

✓ Ratios de Structure:

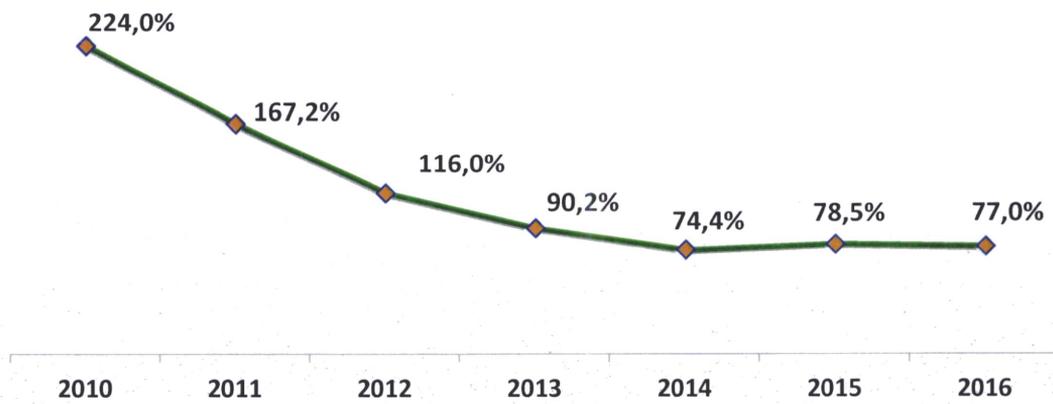
Ratios de Structure	2016	2015
Dépôts de la clientèle / Total bilan	85,3%	85,2%
Créances à la clientèle / Total bilan	74,8%	69,6%
Taux de Transformation (Fin/Dép)	87,6%	81,7%

- La part des dépôts de la clientèle dans le total bilan s'est stabilisée aux alentours de 85%.
- La part des créances à la clientèle dans le total bilan a enregistré une hausse passant de 69,6% en 2015 à 74,8% à fin 2016.
- Le ratio de transformation des dépôts en financements s'est élevé à 87,6% contre 81,7% en 2015.

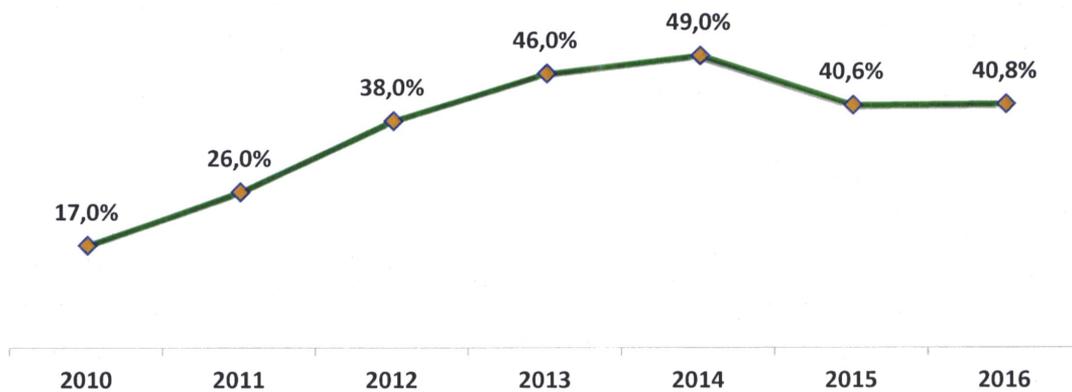
✓ Ratios de Rentabilité:

Ratios de Rentabilité	2016	2015
Coefficient d'exploitation	77,0%	78,5%
Commissions nettes /Masse salariale	40,8%	40,6%
Masse salariale/PNB	50,3%	49,6%
Return On Equity (ROE)	7,0%	6,1%
Return On Assets (ROA)	0,55%	0,53%

- Le coefficient d'exploitation mesuré par les frais globaux de gestion sur le PNB a baissé en passant de 78,5% en 2015 à 77,0% en 2016.

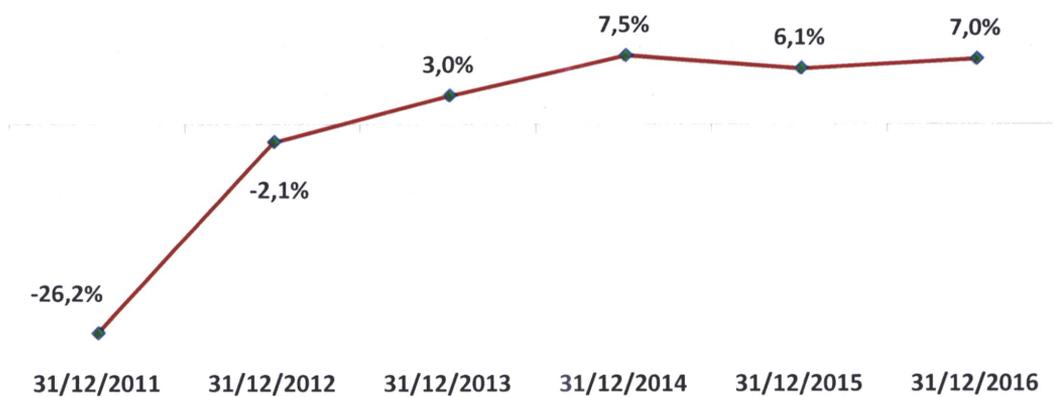


- Le taux de couverture des frais de personnel par les commissions nettes s'élève à 40,8% en 2016.

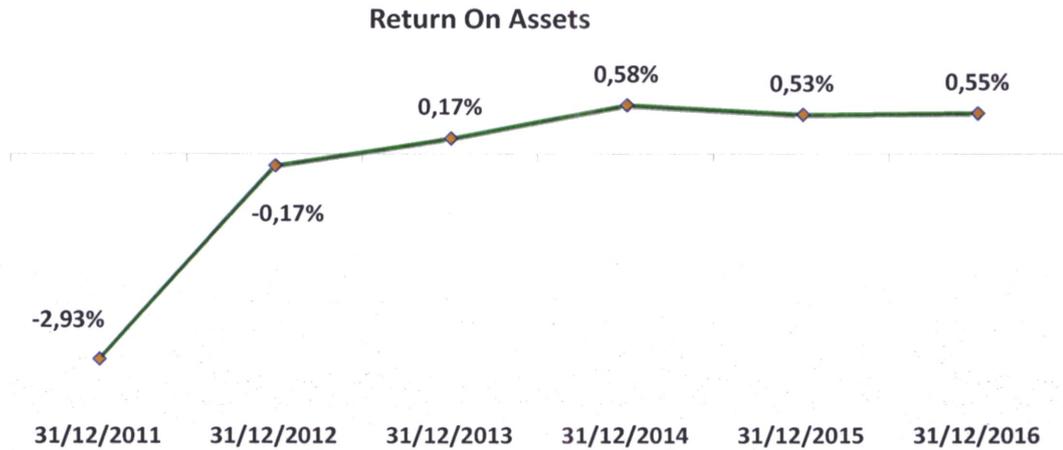


- Le ratio « Return On Equity » mesuré par le rapport entre le Résultat Net et les Capitaux Propres a atteint 7,0 % en 2016 contre 6,1% en 2015.

Return On Equity



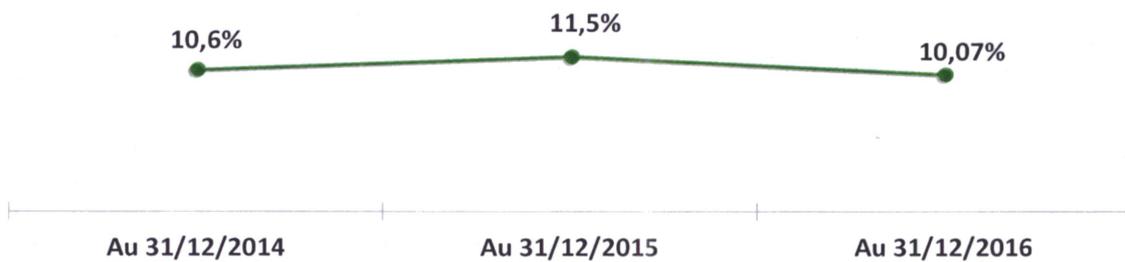
- Le ratio ROA, mesuré par le rapport des bénéfices nets par le total actif, s'est élevé à 0,55% en 2016 contre 0,53% en 2015.



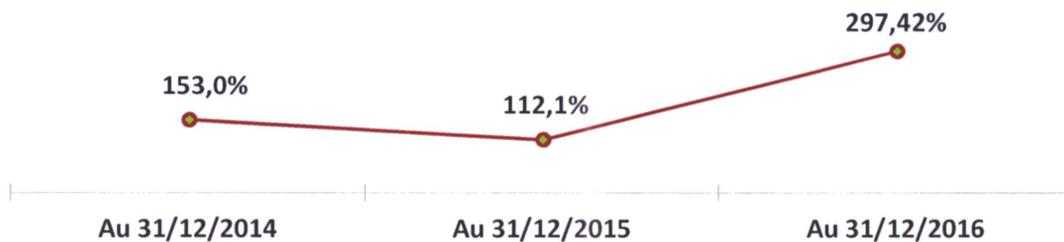
✓ **Ratios Réglementaires:**

Ratios Réglementaires	% Requis	2016	2015
Ratio de Solvabilité (Fonds propres / Risques encourus)	Minimum 10%	10,07%	11,50%
Ratio de Liquidité	Minimum 100%	297,42%	112,10%

- Le ratio de solvabilité a baissé en 2016 pour atteindre 10,07% contre 11,50% en 2015 et un minimum réglementaire de 10%.



- Le nouveau ratio de liquidité (ratio de liquidité « Liquidity Coverage ratio ou LCR » (circulaire BCT numéro 2014-14) s'est élevé à 297,42% en 2016 contre 112,1% à fin 2015.



V. ORGANES DE GOUVERNANCE

V.1 Structure du Capital de la Banque

Le Capital Social, au 31/12/2016, est divisé en 120.000.000 actions de 1 DT chacune réparties comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage dans le capital
Société Al Karama Holding SA	69 152 535	57,62%
L'Etat Tunisien	2 440 691	2,0%
Société Portefeuille Invest	11 389 833	9,49%
Total l'État Tunisien (direct et indirect)	82 983 059	69,11%
La Banque Islamique de Développement	25 084 739	20,9%
Poulina Group Holding PGH	2 711 861	2,26%
Centrale Laitière du Cap Bon	2 711 861	2,26%
T.T.S. Financière	2 711 861	2,26%
Ulysse Trading & Industrial Companies.	2 711 861	2,26%
M. Rafik Bouchamaoui	1 084 742	0,9%
Autres actionnaires	16	0,05%
Total actionnaires privés et étrangers	27 300 018	30,89%
Total	120 000 000	100%

V.2 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration	Qualité
Mr. Ezzedine KHOJA	Président du Conseil d'administration
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Représentant de l'État Tunisien
Mr. Abdelkader ZGOULLI	Représentant d'Al Karama Holding
Mr. Nejb BEN AMOR	Représentant d'Al Karama Holding
Mr. Nabil CHAIBI	Représentant d'Ulysse Trading and Services Company
Mr. Rafik BOUCHAMAOU	Actionnaire
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Représentant de Poulina Groupe Holding
Mr. Boubaker MEHRI	Représentant de la Centrale Laitière du Cap Bon
Mr. Boualem HAMMOUNI	Représentant de la Banque Islamique de Développement
Mr. Ahmed BENALI	Représentant de la Banque Islamique de Développement
Mr. Sami ZGHAL	Indépendant
Mr. Hafedh MAMMOURI	Indépendant

V.3 Comités Rattachés au Conseil d'Administration :

Un certain nombre de comités assistent le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité Permanent d'Audit Interne (CPAI) veille à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière. Ce Comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Hafedh MAMMOURI	Président du Comité
Mr. Ahmed BENALI	Membre
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Membre

Comité Exécutif de Financements

Le Comité Exécutif de Financements (CEF) est chargé d'examiner l'activité de financements de l'établissement. À ce titre, il donne son avis au Conseil d'Administration sur certaines catégories de financements. Ce comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Ezzedine KHOJA	Président du Comité
Mr. Nejjib BEN AMOR	Membre
Mr. Rafik BOUCHAMAOU	Membre
Mr. Taoufik LACHHEB	Membre

Comité des Risques

Le Comité des Risques (CR) a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Ce comité est composé comme suit:

Nom du membre	Qualité
Mr. Sami ZGHAL	Président du Comité
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Membre
Mr. Boualem HAMMOUNI	Membre
Mr. Nabil CHAIBI	Membre

Comité de Nominations et de Rémunérations

Le Comité des Nominations et de Rémunérations (CNR) a pour mission d'arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long terme de l'établissement en matière de rentabilité et de risque. Ce comité a aussi pour but d'assister le Conseil d'Administration dans l'exécution de missions ayant pour but de renforcer les règles de bonne gouvernance dans la Banque.

Ce Comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Président du Comité
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Nabil CHAIBI	Membre

V.4 Comité Charia

Le Comité Charia a pour mission d'approuver l'offre de produits et services et les transactions proposées par la Banque, en termes de caractéristiques produits et de documentation juridique. Le Comité Charia veille également à assurer le développement de la supervision de la conformité Charaïque, en interne, afin de lui permettre de vérifier le respect de la conformité Charaïque et la bonne application des décisions et fatwas prises dans le cadre de ce Comité.

Le Comité Charia de Banque Zitouna est composé des membres suivants :

Le Comité Charia

Mr. Mokhtar SELLAMI (Président)

Mr. Abdessatar KHOULDI (Membre)

Mr. Mounir TLILI (Membre)

Mr. Borhen NEFFATI (Membre)

Mr. Hichem GRISSA (Membre)

VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1 Le Management

La Direction Générale de Banque Zitouna se compose du :

- Chief Business Officer : Mr. Ezzedine KHOJA
- Deputy Chief Business Officer : Mr. Taoufik LACHHEB

VI.2 Comité Exécutif

La mission du Comité Exécutif réside dans l'examen et la définition de la stratégie, du développement, de l'organisation et du pilotage de la Banque.

VI.3 Comité des Directeurs

La mission du Comité des Directeurs est d'assurer une meilleure gestion de l'activité opérationnelle de la Banque axée sur la performance et sur les mécanismes de direction et de leadership.

VII. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes

Société G.A.C – Générale d'Audit et Conseil

Représentée par **Mr. Chiheb GHANMI**

Cabinet MS Louzir-Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Représenté par **Mr. Mohamed LOUZIR**

VIII. CHIFFRES CLÉS 2016

Le tableau ci-après illustre l'évolution des chiffres clés de la banque au 31/12/2016:

Indicateurs/ Années	2012	2013	2014	2015	2016
Activités					
Nombre d'Agences	35	49	67	85	103
Nombre de DAB	36	50	69	90	108
Effectifs	420	505	604	824	915
Nombre de Clients	54 337	85 341	118 909	154 614	196 557
Nombre de Comptes	66 626	104 849	148 082	193 645	243 915
Nombre de Cartes	17 779	25 896	35 213	59 264	79 070
Nombre de Contrats IB & SMS	15 933	29 127	27 640	40 728	55 495
Total Bilan (En MD)	691	993	1 322	1 799	2 282
Dépôts de Clientèle (En MD)	595	867	1 151	1 532	1 948
Financements à la Clientèle (En MD)	430	647	898	1 253	1 707
Capitaux Propres (En MD)	55	57	102	156	179
Résultats (MD)					
Produit Net Bancaire	25,3	39,9	57,9	78,4	101,7
Frais de Gestion	29,4	36,1	43,1	61,6	78,3
RBE	1,3	3,9	14,8	16,9	23,4
Résultat Net de l'Exercice	-1,2	1,7	7,7	9,5	12,6
Ratios					
Ratio de Solvabilité	9,20%	7,20%	10,60%	11,50%	10,07%
Ratio de Liquidité	88,80%	86,50%	153,00%	112,10%	297,42%
Commissions Nettes / Masse Salariale	42,0%	49,0%	49,0%	40,6%	40,8%
Ratio de transformation (Financements/Dépôts)	72%	75%	78%	82%	88%
Coefficient d'exploitation	116%	90%	74%	79%	77%
Taux des créances classées	3,80%	3,90%	3,68%	2,92%	2,69%

L'année 2016 a été marquée par :

- L'ouverture de **18** nouvelles agences ;
- Le recrutement de **91** collaborateurs;
- **41 943** nouveaux clients ;
- L'ouverture de **50 270** comptes ;
- La commercialisation de **19 806** cartes ;
- La vente de **14 767** contrats IB et SMS ;
- L'évolution du total bilan de **483 MD** ;
- L'augmentation des dépôts de **415 MD** ;
- L'accroissement de l'encours des financements de **454 MD** ;
- La progression du PNB de **23,3 MD** ;
- L'augmentation du RBE de **6,6 MD** ;
- Un résultat net positif de l'ordre de **12,6 MD**.

IX. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

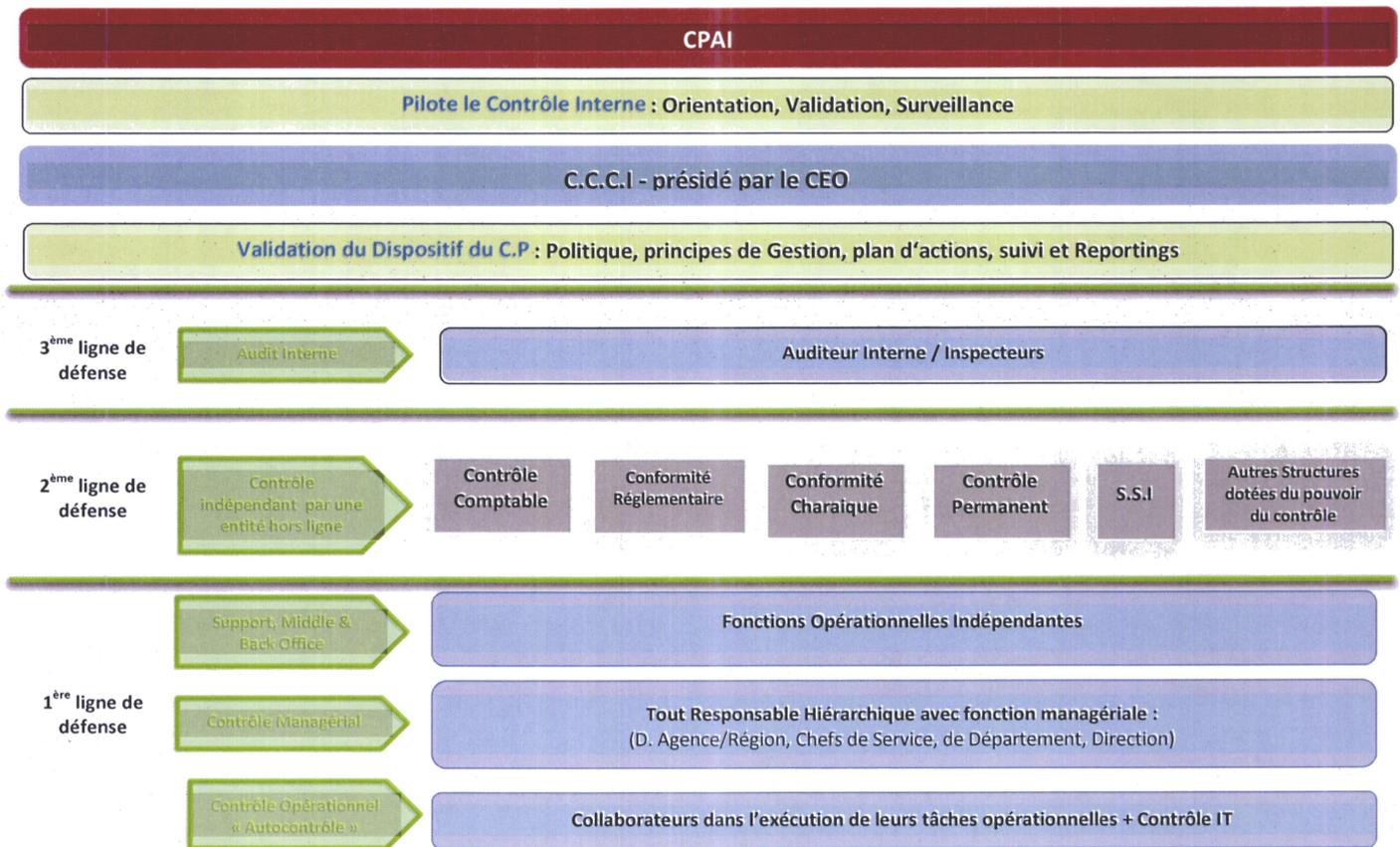
IX.1 Dispositif de Contrôle Interne

Le Contrôle interne se situe au centre des préoccupations de l'organe de gouvernance et de l'organe de direction à travers une mise à niveau continue en application des articles 41 et 42 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016. C'est ainsi qu'en 2016, la banque a défini une charte du contrôle interne ainsi qu'une charte du contrôle permanent qui ont été soumises au Comité Permanent d'Audit Interne et validées par le Conseil d'Administration. Ces documents de référence arrêtent les rôles, les missions et les responsabilités de chaque intervenant dans le contrôle interne en harmonie avec une organisation en trois lignes de défense conformément aux bonnes pratiques et aux standards internationaux.

Cette vision a été accompagnée par des mesures organisationnelles telle que la mise en place de comités internes (Comité de coordination du contrôle interne, comité de gestion des risques, comité compliance) et le démarrage de plusieurs projets regroupant les parties prenantes dans le dispositif de contrôle interne dont principalement : Un projet structurant dénommé **Renforcement du Contrôle Permanent** qui vise le renforcement des contrôles de 1^{er} niveau et la définition des contrôles de 2^{ème} niveau concernant tous les domaines d'activité tout en prônant leur matérialisation. Un autre projet dénommé **fiabilisation des données** qui ambitionne la mise à niveau du référentiel client avec l'amélioration des contrôles système à la saisie des données ainsi que la génération des alertes automatiques en cas d'anomalie. D'autres projets et actions ponctuelles ont été conduites en 2016 en conformité avec les exigences réglementaires et fiscales qui visent :

- L'encadrement de certains risques ;
 - la sécurisation des opérations de la clientèle ou les opérations internes sur le plan lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme.

Le Dispositif de contrôle interne de Banque Zitouna fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité Permanent d'Audit Interne et le Comité des Risques rattachés au Conseil d'Administration chacun en ce qui le concerne. Les recommandations issues de ces comités ont pu en 2016 créer des synergies entre les différentes structures internes impliquées et à convenir d'une vision efficace sur la Maitrise des opérations en respect du couple Rentabilité/Risque.



IX.2 Gestion et Suivi des Risques

X. CONFORMITÉ CHARAIQUE

L'exercice 2016 a été marqué par la promulgation et la publication de la nouvelle loi relative aux Banques et Institutions bancaires numéro 2016-48, le 15 Juillet 2016 au **Journal Officiel de la République Tunisienne (J.O.R.T)**. En effet, la nouvelle loi bancaire et financière a institué un cadre légal spécifique, régissant l'exercice des opérations de banques islamiques en fixant et clarifiant les conditions d'accès et d'exercice à partir d'une autorisation préalable de la BCT. Plusieurs articles afférents à la Finance Islamique, étaient consacrés à la définition des techniques de financement islamiques, tels que la Mourabaha, l'Ijara, le Salam, l'Istisna'a et les dépôts de placement et d'investissement sous forme Moudharaba ou Wakala bil Istithmar. L'article 54 de ladite loi a mis l'accent sur les aspects de la Gouvernance Charaïque des banques Islamiques par la désignation du "Comité de la Supervision et de la Conformité Charaïque" et d'un organe interne d'Audit Charaïque.

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi bancaire, plusieurs structures relatives à la gouvernance de Banque Zitouna ont été réorganisées et mises en place, notamment:

- Le Comité Charaïque comprend désormais 3 membres, de nationalité Tunisienne, appelés à siéger, exclusivement, au comité de Banque Zitouna ;



- La désignation d'un vice-président comme suppléant du Président du comité a été entérinée;
- Il a été établi des contrats d'engagement respectant les clauses de l'article 54 de la loi bancaire 2016-48 ;
- C La mise en place de cette Charte a été élaborée conformément aux orientations de la loi bancaire en matière de rattachement hiérarchique. Cette Charte est **exigée comme une garantie permettant de gouverner les activités bancaires. Les réunions du Comité Charaïque** : Durant l'année 2016, quatre réunions de Comité ont été organisées et consacrées aux thèmes suivants :

Numéro de la réunion	Date de la réunion	Ordre de jour
24 ^{ème} réunion	07 Janvier 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de nouveaux produits : <ul style="list-style-type: none"> • la carte technologique, • le contrat Istithmar via WAKALA, • le modèle de convention Wakala avec les sociétés de leasing, - Les consultations charaïques.
25 ^{ème} réunion	02 Mai 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rapport de l'Audit Charaïque externe par Dr Abdessattar Khouildi - Les états financiers de l'exercice 2016 - Les contrats rectifiés du produit Tamouil Omra
26 ^{ème} réunion	15 Août 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition des nouveaux produits « Tamouil Rahalet » et « Tamouil Khadamet Sehheya », <ul style="list-style-type: none"> - Les consultations Charaïques relatives à la Mourabaha
27 ^{ème} réunion	16 Août 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Dr Abdessattar Khouildi d'une étude sur "les commissions bancaires" avec un benchmark des banques islamiques - Les consultations charaïques

Pilotage du projet des améliorations Charaïques : « Projet Riyeda » : L'objectif principal de ce projet est la refonte des fiches de produits, des procédures et de la documentation juridique dans un souci d'amélioration de leurs aspects Charaïques. Ce projet est conçu en plusieurs étapes pour couvrir l'ensemble des opérations de la banque : Riyeda Afrad, Riyeda Corporate, Riyeda Ijara, Riyeda Etranger, etc. Pour le lancement du « **Projet Riyeda** », le financement « Tamouil Sayara » a été choisi comme le produit pilote. Cette phase est matérialisée par la conclusion d'une série de partenariats commerciaux et la signature de conventions bilatérales avec plusieurs concessionnaires automobiles. Ce projet a débuté par une première « phase de Test » en Avril 2016 et a été amplifié pour un démarrage effectif en Octobre 2016. Cette « phase de Test » s'est accompagnée d'une formation de haut niveau, dès le début du mois de Novembre 2016 pour englober l'ensemble du réseau commercial de la banque.

L'acculturation en matière de la Finance Islamique : Dans le but d'améliorer les compétences Charaïques du personnel de la Banque et d'appréhender les différents aspects des techniques financières islamiques, des actions de sensibilisation ont vu le jour pour permettre d'éviter les interdits Charaïques et actes illicites y afférents, totalement incompatibles avec les dispositions et principes du droit musulman : « Fiqh Mouamalat ». Dans le même objectif, un

magazine interne nommé « Maraya » a été lancé, chaque numéro traite d'un thème bien déterminé et détaillé sur les volets Charaïques comme la technique d'Ijara, les contrats de vente, etc.

Les missions d'Audit Charaïque : Tout au long de l'année 2016, plusieurs missions d'Audit Charaïques ont été effectuées. Le but déclaré était, parallèlement à la conduite du « **Projet Riyeda** », de vérifier et de s'assurer du respect de la conformité charaïque des différentes opérations réalisées par le réseau. Ces missions ont été exécutées dans le respect du règlement en vigueur de la pratique d'Audit par Banque Zitouna : les étapes de préparation des missions, l'échantillonnage, le diagnostic des dossiers inspectés, la rédaction des rapports et les propositions correctrices des irrégularités constatées, etc.

Les missions d'Audit ont couvert plusieurs domaines tels que les financements Ijara des matériels roulants, les financements Ijara des biens immobiliers, les financements immobiliers Mourabaha : « Tamouil Menzel » (pour les particuliers à usage d'habitation), « AKARAT AFRAD », les financements de l'aménagement « Tamouil Tahsinet », et aussi les services tels que le financement des études « Tamouil Dirasset ». Les diverses recommandations émanant de ses missions ont été discutées avec les directions concernées et présentées à la Direction Générale et au Comité Charia pour prendre les dispositions nécessaires.

Contribution dans le volet Charaïque des Nouveaux Produits : La Direction de la Conformité Charaïque a été une partie prenante dans les divers projets de lancement de nouveaux produits comme la nouvelle panoplie de cartes Bancaires, le financement de voyage « Tamouil Rahalet » et le financement des services médicaux et d'hospitalisation « Tamouil Khadamet Sehhyia » en plus des nouveaux produits de placement via Wakala.

XI. RAPPORT COMITÉ CHARIA

تقرير الهيئة الشرعية لمصرف الزيتونة
للسنة المنتهية في 31 ديسمبر 2016

بسم الله الرحمن الرحيم

والصلاة والسلام على رسول الله سيدنا محمد وعلى آله وصحبه أجمعين،
حضرة الأستاذ السيد رئيس الجمعية العامة العادية لسنة 2016،
حضرات السادة أعضاء الجمعية العمومية،

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته،

راقبت الهيئة الشرعية المبادئ المستخدمة والعقود المتعلقة بالمعاملات والتطبيقات التي قام بها مصرف الزيتونة خلال السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2016. وقامت الهيئة الشرعية بالمراقبة الواجبة لإبداء الرأي عما إذا كان المصرف التزم بأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها و المنصوص عليها بالمعايير الشرعية وبالقرارات والفتاوى التي تم إصدارها من قبلها.

تقع مسؤولية التأكد من أن البنك يعمل وفقا لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها على الإدارة، أما مسؤوليتنا فتنحصر في إبداء رأي مستقل بناء على مراقبتنا لبعض عمليات المصرف، وفي إعداد تقرير لكم.

لقد قمنا بالمراقبة التي اشتملت على فحص التوثيق والإجراءات المتبعة من المصرف على أساس اختبار عينة عشوائية من أنواع العمليات التي قام بها.

كما قمنا بالتخطيط والمراقبة من أجل الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي اعتبرناها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بأن المصرف لم يخالف أحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.

وفي رأينا:

1. إن العقود والعمليات والمعاملات التي أبرمها المصرف خلال السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2016 و التي اطلعنا عليها، تمت وفقا لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.



2. إن توزيع الأرباح وتحميل الخسائر على حسابات الاستثمار متفق مع الأسس التي تم اعتمادها من قبل الهيئة لأحكام الشريعة و مبادئها،
3. إن جميع الإيرادات غير المشروعة جنبتها الإدارة لصرفها في وجوه النفع العام تحت إشراف الهيئة الشرعية،
4. إن الإدارة ليست مخولة بإخراج الزكاة عن المساهمين وتقع مسؤولية إخراجها عليهم، مع إعلام المساهمين بمقدار الزكاة الواجب إخراجها على كل فرد منهم.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقق لنا الرّشاد والسّداد،
والسّلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

رئيس الهيئة

فضيلة الشيخ محمد المختار المتلامي

عضو الهيئة الشرعية

د. برهان التفتاني

عضو الهيئة الشرعية

د. عبد الستار الخويلدي

XII. RAPPORT GÉNÉRAL & SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/16



Deloitte.

Tunis, le 18 Mai 2017

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna

Objet : Rapport Général & Spécial Des Commissaires Aux Comptes – Exercice Clos Au 31 Décembre 2016.

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Banque Zitouna et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 02 juin 2016, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna au 31 décembre 2016 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration du 12 Mai 2017 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 62 de la loi n° 2016-48.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

La Générale d'Audit et Conseil

Membre de CPA Associates International

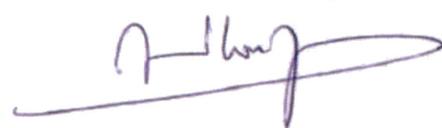
Chiheb GHANMI



Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte

Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



XII.1 Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur Les États Financiers au 31/12/2016



Deloitte.

9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira -Immeuble Illiade, 1^{er} étage
1053 Les Berges du Lac – Tunis

Tel:+216 36 400 901
www.deloitte.tn

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

I. Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 juin 2016, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Zitouna, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 totalisant **2 282 311** mille dinars, l'état de résultats, hormis la Zakat par action, et qui dégage un résultat bénéficiaire de **12 630** mille dinars, l'état des engagements hors bilan et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques



que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Zitouna au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptable Tunisiennes.

II. Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale portant sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 18 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit et Conseil

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte

Membre de CPA Associates International

Touche Tohmatsu Limited

Chiheb GHANMI

Mohamed LOUZIR

XII.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes établi en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales - Exercice clos au 31 Décembre 2016

Messieurs les actionnaires de Banque Zitouna,

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs bien-fondés. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016 autres que les rémunérations des dirigeants :

- La Banque Zitouna a conclu une convention avec la société « Poulina Group Holding » portant sur la prise de participation dans l'augmentation du capital de la société « Briqueterie Bir Mchargua » pour un montant de **2 000 000 DT**. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 7 Décembre 2016.
- La Banque Zitouna a conclu une convention avec la société « Poulina Group Holding » portant sur la prise de participation dans l'augmentation du capital de la société « Green Label Oil » pour un montant de **3 000 000 DT**. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 7 Décembre 2016.
- La Banque Zitouna a accordé un financement « Mourabaha Tamouil Menzel » au profit de M. Taoufik LACHHEB, Directeur Général Adjoint de la banque, dans les conditions suivantes :
 - Montant : 437 KDT
 - Durée : 18 ans
 - Taux de profit : 3,75%
 - Commission : Franco
 - Autofinancement : 23 KDT

Cette convention a été approuvée par le Comité Exécutif de Financement du 08 Mars 2016 et par le conseil d'administration du 02 Juin 2016.

B- Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2016 autres que les rémunérations des dirigeants :

- La Banque Zitouna a conclu un accord de promesse de vente avec la Société « Les Hironnelles » portant sur l'acquisition du 6^{ème} étage du siège de la Banque. En vertu de cet accord, la Banque Zitouna a avancé un montant de **1 350 000 DT** au titre d'avance lors de la conclusion de la promesse de vente. Le conseil d'administration du 10/08/2012 a autorisé l'achat du 6^{ème} étage de la Banque et a délégué au Directeur Général les pouvoirs afin de finaliser l'opération d'acquisition. Le conseil d'administration du 05 Mai 2016 a ratifié l'accord de promesse de vente conclu.
- La Banque Zitouna a engagé des dépenses au profit de la Société Zitouna Tamkeen totalisant au 31 Décembre 2016 un montant de **1 173 786 DT**. Les dépenses avancées sont à restituer à la Banque par la société Zitouna Tamkeen dès sa constitution. Seul un montant de **406 091 DT** a été restitué par la société Zitouna Tamkeen. Ces avances ont été autorisées par le conseil d'administration de la Banque Zitouna en date du 18 Décembre 2014 dans la limite de **1 500 000 DT**. Le conseil d'administration du 05 Mai 2016 a approuvé les dépenses d'établissement de la société Zitouna Tamkeen engagées par la banque.
- La Banque Zitouna a acquis en Décembre 2010 son siège social auprès de la société « Les Hironnelles » (société qui appartenait à l'ex administrateur de la banque Sakhr EL MATRI) pour une valeur globale de **26 550 KDT** toutes taxes comprises.

Cette acquisition a été financée à hauteur de **12 000 KDT** d'autofinancement et d'un emprunt contracté auprès de la banque AL BARAKA pour **14 550 KDT** remboursable sur 7 ans.
- Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe AL KARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles :
 - ✓ La banque Zitouna a conclu avec la société « **Al Karama Holding** » une convention d'assistance et de conseil en date du 01/11/2009. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 07/01/2013 et a été autorisée par le conseil d'administration du 16/01/2013. La convention n'a pas été renouvelée suite à la demande de la banque en date du 05/09/2016. La banque Zitouna a procédé au règlement d'un montant de **159 300 DT TTC** au cours de 2016.
 - ✓ En vertu de la convention conclue avec la société « **Zitouna Takaful** », la banque a perçu des commissions de l'ordre de **390 629 DT TTC** au titre des contrats Ijara et de **296 749 DT TTC** au titre des contrats collectifs « Takaful Financement », des commissions de l'ordre de **22 164 DT TTC** au titre des contrats « Takaful Incendie »

et des indemnités suite à des sinistres de l'ordre de **28 662 DT**. La Banque Zitouna a facturé aussi mais sans être payée au 31 décembre 2016 la somme de **17 417 DT TTC** relative au service de mise à la disposition du local de l'agence LAC I.

Par ailleurs, la société « **Zitouna Takaful** » a facturé à la Banque Zitouna un montant de **286 658 DT TTC** correspondant à l'assurance d'indemnité de départ à la retraite, un montant de **2 176 436 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance groupe, un montant de **716 831 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance vie Mourafek et un montant de **345 821 DT TTC** au titre de divers contrats d'assurances.

- ✓ La société « **HAVAS** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **3 101 DT TTC** au titre de services de communication.
- ✓ La société « **DAR ESSABAH** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **779 DT TTC** au titre de services de publication aux journaux.
- ✓ La société « **Ooredoo Tunisie** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **37 440 DT TTC** au titre de services de communication téléphoniques et **2 599 DT TTC** au titre de vente de Smartphones.
- ✓ La société « **Radiophonique Zitouna** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **74 932 DT TTC** au titre de services de communication.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

	PDG*		DGA*		Administrateurs et membres des comités réglementaires	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Rémunération à court terme	338 686	33 741	291 987	31 184	251 730	136 028
Avantages postérieurs à l'emploi	140 983		97 385			
Autres avantages à long terme						
Indemnité de fin de contrat de travail						
Paiement en actions						
Total	479 669	33 741	389 373	31 184	251 730	136 028

(*) Les rémunérations indiquées au niveau du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte du montant de la prime d'intéressement décidé par « Le comité Nominations et Rémunérations » du 10 mars 2016, au profit du management pour un montant total de **127 557 Dinars** relative à l'exercice 2016.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés, et que les travaux qu'on a effectués n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 18 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

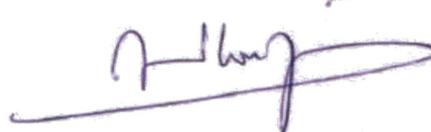
La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International

Chiheb GHANMI



Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



XII.3 États Financiers Arrêtés au 31 Décembre 2016

BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5-1-1	145 527	133 497
Créances sur les établissements bancaires et financiers	5-1-2	293 999	285 661
Créances sur la clientèle	5-1-3	1 706 725	1 252 637
Portefeuille-titre commercial	5-1-4	10	10
Portefeuille d'investissement	5-1-5	10 941	5 941
Valeurs immobilisées	5-1-6	71 309	66 107
Autres actifs	5-1-7	53 800	55 088
TOTAL ACTIF		2 282 311	1 798 941
PASSIF			
Banque Centrale et CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5-2-1	56 548	29 500
Dépôts et avoirs de la clientèle	5-2-2	1 947 604	1 532 387
Dettes de financements et Ressources spéciales	5-2-3	6 885	9 861
Autres passifs	5-2-4	92 029	71 078
TOTAL PASSIF		2 103 066	1 642 826
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		99 000	88 500
Réserves		28 500	28 500
Actions propres		-	-
Autres capitaux propres		45 000	45 000

Résultats reportés		(5 885)	(15 396)
Résultat de l'exercice		12 630	9 511
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5-2-5	179 245	156 115
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 282 311	1 798 941

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
PASSIFS ÉVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	7-1	29 868	16 946
Crédits documentaires	7-2	67 688	38 959
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		97 556	55 905
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7-3	161 445	196 528
Engagements sur titres		-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		161 445	196 528
Engagements reçus			
Garanties reçues	7-4	660 910	536 803

ÉTAT DE RÉSULTAT

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation bancaire			
Profits et revenus assimilés	8-1	118 878	90 573
Commissions	8-2	22 876	17 432
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8-3	6 104	4 617
Revenus du portefeuille d'investissement		-	-
Total produits d'exploitation bancaire		147 858	112 622
Charges d'exploitation bancaire			
Charges encourus et assimilées	8-4	(44 109)	(32 564)
Commissions encourues		(2 007)	(1 627)
Total charges d'exploitation bancaire		(46 116)	(34 191)
PRODUIT NET BANCAIRE		101 742	78 431
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8-5	(4 130)	(6 899)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	-
Autres produits d'exploitation		99	244
Frais de personnel	8-6	(51 170)	(38 896)
Charges générales d'exploitation	8-7	(19 038)	(15 818)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(8 092)	(6 863)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		19 411	10 199

Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires 24 (179)

Impôts sur les sociétés	8-8	(5 141)	(356)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		14 294	9 664
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	8-9	(1 664)	(153)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		12 630	9 511
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (DT)	8-10	0,1426	0,107
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION (DT)	8-10	0,1424	
ZAKAT PAR ACTION (DT)	8-11	0.0310	0.0304

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		155 440	105 075
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(52 833)	(41 707)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		8 977	(67 443)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		26 803	19 657
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(457 648)	(346 359)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		414 941	380 277
Titres de placement / Titres de transaction		-	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(63 875)	(49 262)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		8 390	(6 223)
Impôts sur les sociétés		(676)	(91)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		39 519	(6 076)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	-
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(5 000)	(900)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(13 417)	(17 790)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(18 417)	(18 690)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission / Remboursement d'emprunts		(2 962)	47 660
Augmentation / diminution ressources spéciales			-
Dividendes versés		0	-
Encaissement suite à l'émission d'actions		10 500	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		7 538	47 660

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités -

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	28 640	22 894
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	157 559	134 665
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	9	186 198

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Présentation de la banque :

Banque Zitouna est une Société Anonyme au capital de 120.000.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la loi N° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

Banque Zitouna est une banque commerciale universelle. Son capital social est divisé en 120.000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Société El Karama Holding SA	69 152 535	57,63%
Banque Islamique de développement	25 084 739	20,90%
Société Portefeuille Invest	11 389 833	9,49%
L'Etat Tunisien	2 440 691	2,03%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 711 861	2,26%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 711 861	2,26%
La Société Ulysse Trading & Industrial	2 711 861	2,26%
La société T.T.S. Financière	2 711 861	2,26%
M. Rafik Bouchammaoui	1 084 742	0,90%
Autres	16	0,00%
Total	120 000 000	100,00%

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de Banque Zitouna sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ;
- Les principes comptables applicables aux établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions » ;
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;

- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41) ;
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents ;
- Les principes comptables des établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions ».

Dans les cas de divergence entre les différentes sources, l'établissement des états financiers respecte dans tous les cas les concepts et les principes prévus par le cadre conceptuel ainsi que la hiérarchie susvisée.

3. L'exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1^{er} Janvier de chaque année et se termine le 31 Décembre de la même année.

4. Principes et méthodes comptables

Les états financiers de Banque Zitouna sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1. LES RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS

Les revenus sont les produits provenant de l'exploitation de la banque. Un revenu ne peut être comptabilisé qu'au moment de sa réalisation. La prise en compte du revenu n'est effectuée que dans l'un des cas suivants :

- Une réalisation du revenu au moment de la transaction ;
- Une réalisation du revenu lors de l'exécution du contrat ;
- Une réalisation du revenu lors du recouvrement des prestations de services.

Dans ce cadre :

- Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financements, sont prises en compte dans le résultat de la banque au moment de leur perception ;
- Les commissions relatives aux engagements par signature (lettres de crédits, lettres de garantie, etc.) sont prises en compte dans le résultat à mesure qu'elles sont courues ;
- Les profits, relatifs à des créances courantes, sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus ;
- Les profits échus et non encore encaissés, relatifs à des créances douteuses (incertaines, préoccupantes ou compromises), sont constatés en profits réservés et présentés en déduction des "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte

dans le résultat de la banque à mesure de leur encaissement. Ainsi, les profits pris en compte antérieurement en résultat au cours d'exercices antérieurs ne sont pas extournés Mais doivent être provisionnés ;

- Les produits prohibés par les normes islamiques ne sont pas comptabilisés au résultat de l'exercice et sont portés dans des comptes d'attente du passif courant (Nafaa Elaam), en attendant leur liquidation par le Conseil d'Administration ou l'Assemblée Générale de la Banque, sous la supervision du comité Chariâa.

4-2. LA RÉMUNÉRATION DES COMPTES

À la date de chaque arrêté, les profits encaissés relatifs à des opérations de financement et d'investissement dont l'origine des fonds au départ était des comptes Tawfir, des comptes participatifs, des comptes à vue, des contrats Istithmar et/ou du capital libre de la banque, sont répartis entre la banque et les détenteurs des comptes d'investissements en fonction de la contribution de chaque intervenant dans ces financements et de la clé de répartition contractuelle.

En outre, les principes islamiques de solidarité des exercices et de sauvegarde des intérêts des déposants, tels que stipulés par la norme 11 qui prévoit la possibilité de constituer, après accord des titulaires des comptes participatifs, deux types de réserves spécifiques : une réserve d'équilibre des profits et une réserve pour risque d'investissement.

- Réserve d'équilibre des profits : Cette provision est prélevée de la masse des profits à servir aux déposants, avant prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb. Les montants logés sous cette rubrique, sont répartis proportionnellement entre la banque et les déposants.

La quote-part des déposants est rattachée aux dépôts et avoirs de la clientèle.

- Réserve pour risque d'investissement : Cette réserve est prélevée de la masse des profits à distribuer aux déposants, après prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb.

Les montants, logés sous cette rubrique, sont du droit des déposants et doivent, par conséquent, être rattachés aux dépôts et avoirs de la clientèle.

4-3. Titres participatifs :

Les titres participatifs sont des titres subordonnés conformément aux dispositions de l'article 370 du Code des Sociétés Commerciales. Ils sont assimilés à des Fonds Propres.

Les titres participatifs sont émis sous forme d'un contrat Moudharaba, les titulaires des titres participatifs ont droit à une rémunération annuelle comportant une avance et un complément variable.

La partie variable est calculée conformément au système de partage des profits et suivant une clé de répartition fixée annuellement.

La banque est autorisée d'utiliser les techniques de lissage de profit à travers le compte de Reserve d'Équilibre des Profits (PER).

4-3. ZAKAT

La banque ne procède pas à la liquidation de Zakat puisqu'elle n'a pas été expressément mandatée à liquider Zakat ni par une loi, ni par ses statuts, ni par l'Assemblée Générale des Actionnaires, ni par les clients.

Toutefois, la banque procède au calcul du montant de Zakat dû par les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement mutlak (titulaires des comptes participatifs, comptes tawfir et contrats istithmar) et les titulaires des titres participatifs et ce conformément à la norme charaïque 35 « La Zakat : L'Aumône légale » et en concertation avec le comité charaïque.

4-4. LES RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES

Toutes les charges ayant concouru à la réalisation des revenus relatifs à l'exercice comptable, doivent être déterminées et rattachées à ce même exercice.

Le rattachement des charges aux produits s'effectue, entre autres, par le biais des comptes de régularisation qui sont utilisés pour répartir les charges et les produits dans le temps de manière à rattacher à chaque exercice seulement les charges et les produits qui le concernent.

4-5. LES RÈGLES D'ÉVALUATION DES CRÉANCES

4-5-1. Provision à caractère individuel

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque est effectuée sur la base de la situation, à la date d'arrêté, et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation est accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations conduisent la Banque à déterminer un montant de provisions requis, un montant de la dotation aux provisions et un montant de produits réservés.

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties :

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;

- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

4-5-2. Provision à caractère général

En application de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents, la banque doit constituer une provision à caractère général dite « provision collective » par prélèvement sur les résultats pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1).

4-5-3. Provisions additionnelles

Selon la circulaire n° 2013-12 du 31 Décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :

$$A=N-M+1$$

A : ancienneté dans la classe 4

N : Année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction des :

- Agios réservés ;
- Garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

4-5-4. Valeur des biens Ijara

La valeur des biens octroyés à la clientèle via la « technique Ijara » est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions à caractère individuel et des provisions additionnelles et ce compte tenu d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition. Cette décote diffère selon la nature du bien financé et se détaille comme suit :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle (par an d'âge)
Matériel standard	30%
Matériel spécifique	40%
Immeuble	10%

Par ailleurs, la valeur du bien est considérée nulle en cas d'épave ou de vol.

4-6. LES RÈGLES D'ÉVALUATION DES TITRES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°93-08 du 03-07-1993 de la Banque Centrale de Tunisie, l'évaluation des titres détenus par la Banque est effectuée comme suit :

- Les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.
- Les titres de placement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de

placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

4-7. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT ET COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement figurent au niveau des états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont compensés pour le besoin de la présentation des états financiers.

4-8. CONVENTION DE PRÉÉMINENCE DU FOND SUR LA FORME

Les opérations effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à leur nature et réalité financière sans tenir compte uniquement de leur apparence juridique. C'est le cas des opérations de Mourabaha, d'Ijara et de ventes Khadamet.

4-9. LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Immeubles	5%
Agencement et Aménagement	10%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel roulant	20%
Matériel informatique	20%
Droit d'usage	4%
Logiciels informatiques	33%

4-10. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

4-11. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

5. NOTES RELATIVES AU BILAN

5-1. ACTIF

5-1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **145 527** KDT contre **133 497** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse	23 342	21 043
Comptes ordinaires BCT	119 596	110 008
Chèques Postaux	2 589	2 446
	145 527	133 497

5-1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **293 999** KDT contre **285 661** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Banques résidentes	(i)	56 376	82 288
Banques non-résidentes	(ii)	115 201	76 158
Organismes financiers spécialisés	(iii)	120 500	126 000
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires		1 922	1 215
		293 999	285 661

(i) La rubrique « banques résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire et les valeurs auprès de ces banques.

(ii) La rubrique « banques non résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire, de Wakala investissement et les valeurs en devise auprès de ces banques

(iii) La rubrique « organismes financiers spécialisés » est constituée des certificats de leasing placés auprès des sociétés de leasing.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banques résidentes	7 324	14 555	34 497	-	-	56 376
Banques non résidentes	52 477	34 497	28 228	-	-	115 201
Organismes financiers	120 500	-	-	-	-	120 500
Créances rattachées	1560	254	107	-	-	1 922
Total	181 861	49 306	62 832	0	0	293 999

5-1-3. Créances sur la clientèle

Le solde des créances sur la clientèle s'élevé au 31 Décembre 2016 à **1 706 725** KDT contre **1 252 637** KDT au 31 Décembre 2015 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Portefeuille Mourabaha	(i)	1 379 836	1 018 207
Vente Khadamet	(ii)	1 198	577
Comptes débiteurs de la clientèle	(iii)	1 227	1 013
Portefeuille Ijara		266 479	199 725
Autres financements à la clientèle	(iv)	59 168	43 697
Arrangements et Rééchelonnements		8 628	-
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		15 249	9 199
Total brut		1 731 785	1 272 418
Provisions pour créances douteuses	(iiv)	(9 226)	(8 330)
Provision Collective	(iiv)	(8 340)	(6 122)
Provisions additionnelles	(iiv)	(4 897)	(3 809)
Agios réservés		(2 597)	(1 520)
Total net		1 706 725	1 252 637

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 Décembre 2016 selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille financement (mourabaha, khadamet & ijara)	217 217	166 100	199 706	702 530	370 588	1 656 141
Compte débiteur de la clientèle	1 227					1 227
Autres financements à la clientèle	42 629	1 450	2 351	9 075	3 663	59 168
Créances rattachées	7 150	1 794	2 214	4 091		15 249
Total	268 223	169 344	204 271	715 696	374 251	1 731 785

(i) Portefeuille Mourabaha

Le portefeuille Mourabaha enregistre l'ensemble des opérations de financements de biens à court, long et moyen terme, octroyés à la clientèle via la « technique mourabaha ».

(ii) Ventes Khadamet

Le portefeuille Khadamet enregistre l'ensemble des opérations de financements de services à court et moyen terme, octroyés à la clientèle via la technique « ventes khadamet ».

(iii) Comptes débiteurs de la clientèle

Il s'agit des comptes débiteurs non rémunérés des clients ordinaires. L'octroi de cet avantage aux clients n'est pas automatique. Il est soumis à une autorisation préalable auprès de la direction générale. Aucun profit n'est constaté sur les débits en comptes.

(iv) Autres financements à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2016, à **59 168** KDT et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Total créances douteuses	(i)	48 507	37 854
Valeurs impayées des créances saines		10 661	5 843
		<u>59 168</u>	<u>43 697</u>

(i) La défalcation des créances douteuses selon la classe de risque se présente comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Créances de la classe 2		13 275	7 473
Créances de la classe 3		2 846	3 259
Créances de la classe 4		32 386	27 122
		<u>48 507</u>	<u>37 854</u>

(iiv) La reconstitution du stock de provision au 31/12/2016 se détaille comme suit :

Libellé	Stock au 31/12/2015	Dotation 2016	Reprise 2016	Stock au 31/12/2016
Provision pour créances douteuses	8 330	4 074	(3 178)	9 226
Provisions additionnelles	3 809	1 483	(395)	4 897
Provision collective	6 122	2 218	-	8 340
Total Général	18 261	7 775	(3 573)	22 463

5-1-4. Portefeuille-titre commercial

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 KDT au 31 Décembre 2016 et au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de Placement à revenu variable	10	10
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	0	0
Total brut	<u>10</u>	<u>10</u>
Provision pour dépréciation	0	0
Total Net	<u>10</u>	<u>10</u>

5-1-5. Portefeuille-titre d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **10 941** KDT au 31 Décembre 2016 contre **5 941** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de participation	(i)	10 603	5 603
Emprunt National (sans intérêts)		338	338
Créances rattachées aux titres d'investissement		0	0
Total brut		10 941	5 941
Provision pour dépréciations de titres		0	0
Total Net		10 941	5 941

(i) Les titres de participation ainsi que les mouvements y afférent se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2015	Acquisition	Cession	Valeur Brute au 31/12/2016	Part dans le capital
ZITOUNA TAKAFUL	4 500	0	0	4 500	30%
Zitouna LLD	150	0	0	150	30%
Zitouna Tamkeen	900	0	0	900	30%
Green Label Oil	0	3 000	0	3 000	4%
Briqueterie Bir Mcherga	0	2 000	0	2 000	3%
SIBTEL	53	0	0	53	1%
Total Général	5 603	5 000	0	10 603	

5-1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint un montant de **71 309 KDT** au 31 Décembre 2016 contre **66 107 KDT** au 31 Décembre 2015 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Logiciels et serveurs	11 316	10 259
Droit d'usage	2 232	2 082
Fonds de commerce	130	130
Constructions	32 188	31 767
Agencements et aménagements	25 336	20 086
Matériels et équipements de bureau	5 640	4 766
Matériels informatiques	11 306	7 693
Matériels de transport	2 568	1 847
Terrain	11 937	11 937
Autres matériels	934	827
Agencements et aménagements en cours	1 454	679
Constructions en cours	974	1 300
Logiciels en cours	77	0
Valeur brute des immobilisations	106 092	93 373
Amortissements	(34 783)	(27 266)
Valeurs nettes en fin de période	71 309	66 107

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées, au cours de l'exercice 2016, se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2015	Acquisition-Cession	Valeur Brute au 31/12/2016	Amort. au 31/12/2015	Dotations aux Amort.	Reprises	Amort. au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Immobilisations d'exploitation	31 767	421	32 188	7 561	1 599		9 161	23 027
Terrain (*)	11 937	0	11 937	0	0		0	11 937
Agencements et aménagements	20 086	5 250	25 336	5 422	2 238		7 660	17 676
Mobilier et Matériels	23 545	5 652	29 197	12 978	3 528	96	16 409	12 787
Matériel de Transport	1 847	721	2 568	930	365	211	1 084	1 484
Immobilisations en cours	1 979	525	2 505	0	0		0	2 505
Immobilisations Incorporelle	2 213	149	2 362	375	94		469	1 893
Total Général	93 373	12 719	106 092	27 266	7 824	307	34 783	71 309

(*)Le terrain sur lequel est édifié le siège social est hypothéqué au profit de l'ATB « Arab Tunisian Bank ».

5-1-7. Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **53 800 KDT** contre **55 088 KDT** au 31 Décembre 2015 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Débiteurs divers	(i)	10 190	26 385
Biens acquis dans le cadre des opérations de financement	(ii)	16 286	8 587
Comptes de régularisation	(iii)	22 108	15 359
Non valeurs	(iv)	716	828
Siège, succursale et agences		571	0
Biens récupérés destinés à la vente	(v)	3 929	3 929
		53 800	55 088

(i) Les débiteurs divers sont analysés comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		68	13
Avances sur commandes		1 389	1 390
Retenue à la source		52	113
TVA déductible		3 797	21 031
Autres Impôts et taxes à récupérer		0	2
Avance sur impôt IS	(1)	490	406
Autres débiteurs divers		4 394	3 430
		10 190	26 385

(1) Il s'agit du montant de l'avance d'impôt au titre du déficit fiscal dégagé sur les exercices antérieurs de 170 KDT et des acomptes provisionnels au titre de l'année 2016 de 320 KDT.

(ii) Les biens acquis dans le cadre des opérations de financement se détaillent comme suit :



	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Biens Mourabaha	15 540	8 460
Bien Ijara	717	102
Biens Khadamet	29	25
	16 286	8 587

(iii) Les comptes de régularisation sont analysés comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Débits à régulariser et divers	18 724	12 451
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 384	2 875
Compte d'ajustement devise	0	32
	22 108	15 358

(iv) Les non valeurs, constituées des charges à répartir et des frais préliminaires de constitution et de premier établissement de la banque ainsi que les frais d'émission des titres participatifs, se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	386	423
Frais préliminaires	0	-
Frais d'émission Titres participatifs	330	405
	716	828

(v) Suite à la résiliation par voie judiciaire d'un contrat Ijara et d'un contrat Mourabaha, il a été décidé de reclasser les biens récupérés parmi les biens destinés à la vente.

5-2. PASSIF

5-2-1. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **56 548** KDT contre **29 500** KDT au 31 Décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Banques résidentes (i)	49 198	-
Banques non-résidentes (ii)	416	-
Organismes financiers spécialisés (iii)	6 680	29 491
Dettes rattachées aux dépôts des établissements financiers et bancaires	254	9
	56 548	29 500

(i) La rubrique « banques résidentes » enregistre les opérations de Moudharaba interbancaire et les valeurs de ces banques ouverts sur nos livres

(ii) La rubrique « banques non résidentes » enregistre les opérations de Moudharaba interbancaire et les valeurs en devise de ces banques ouverts sur nos livres

(iii) La rubrique « organismes financiers spécialisés » est constituée des contrats Istithmar des organismes financiers spécialisés

La répartition des dépôts des établissements bancaires selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Moudharba interbancaire	49 198	-	-	-	-	49 198
Banques Installées a l'étranger	416	-	-	-	-	416
Organisme financier spécialisée	6 400	280	-	-	-	6 680
Dettes rattachées	250	4	-	-	-	254
Total	56 264	284	0	0	0	56 548

5-2-2. Dépôt de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2016 à **1 947 604** KDT contre **1 532 387** KDT au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes à vue	(i)	627 336	496 545
Comptes d'épargne	(ii)	958 896	726 824
Autres produits financiers	(iii)	200 754	160 847
Comptes dépôts participatifs	(iv)	110 632	103 641
Autres sommes dues à la clientèle	(v)	46 618	41 438
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		3 368	3 092
		1 947 604	1 532 387

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Plus de 6 mois et moins de 1an	Entre 1 an et 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes à vue(*)	185 065	301 121	112 920	28 230	0	627 336
Comptes d'épargne(*)	0	0	55 137	839 034	64 725	958 896
Autres produits financiers	69 493	55 666	51 439	23 316	840	200 754
Comptes de dépôts participatifs	16 595	61 124	25 169	7 744	0	110 632
Autres sommes dues à la clientèle	46 618					46 618
Dettes rattachées	1 494	765	784	298	27	3 368
Total	319 266	418 675	245 449	898 622	65 592	1 947 604

(*) Selon les hypothèses de stabilité interne

(i) Les comptes à vue représentent les comptes en dinars et les comptes réglementés non rémunérés. Ils se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes chèques entreprises	162 783	114 006
Comptes chèques particuliers	269 464	213 708
Comptes réglémentés en devises	187 538	163 548
Comptes réglémentés en dinars	7 551	5 283
	627 336	496 545

La composition des dépôts à vue selon le secteur d'activité de la clientèle, s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Compagnies d'assurances	540	636
Entreprises publiques	866	1 431
Autres clientèles commerciales	161 735	112 257
Non-résidents	195 086	168 510
Clients particuliers	269 109	213 711
	627 336	496 545

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Hissab Tawfir	958 861	726 773
Comptes Tawfir Poste	35	51
	958 896	726 824

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Contrats Istithmar Mouwajah	140 472	109 006
Contrats Istithmar	60 282	51 841
	200 754	160 847

(vi) Les dépôts participatifs représentent les comptes participatifs Entreprises et les comptes réglémentés (les comptes en devises et les comptes en dinars convertibles) rémunérés :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes participatifs entreprises	79 719	80 712
Comptes en dinars convertibles	8 839	10 318
Comptes en devise	22 074	12 611
	110 632	103 641

(v) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes indisponibles	11 970	15 295
Réserve d'Equilibre de Profit « PER »	4 758	3 448
Hamech Eljedeya	3 607	2 886
Autres provisions constituées par la clientèle	26 283	19 809
	46 618	41 438

(i)

(i) Hamech Eljedeya est le montant payé par le client à la demande de la Banque, afin de vérifier s'il est sérieux dans sa demande pour acheter ou louer le bien objet de financement et afin de s'assurer qu'il peut indemniser le dommage réel en cas de non aboutissement de l'acte.

5-2-3. Dettes de financements et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique, constituée d'un financement contracté auprès d'une banque résidente, s'élève au 31 Décembre 2016 à **6 885** KDT contre **9 861** KDT au 31 Décembre 2015 :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunts et ressources spéciales	6 850	9 812
Dettes rattachées aux Emprunts et ressources spéciales	35	49
	6 885	9 861

5-2-4. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **92 029** KDT contre **71 078** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes de régularisation	(i)	39 598	41 069
Créditeurs divers	(ii)	47 900	25 860
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	4 304	3 818
Siège, succursale et agences		0	27
Provisions pour risques et charges	(iv)	225	302
Provisions pour créances douteuses Hors Bilan		2	2
		92 029	71 078

(i) Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Charges à payer	9 389	7 190
Charges à payer sur titres participatifs	936	0
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	73	54
Crédits à régulariser et divers	11 120	14 837
Compensation à régler	18 009	18 988
Compte d'ajustement devise	71	-
	39 598	41 069

Les créditeurs divers se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs Mourabaha	20 482	11 137
Fournisseurs Ijara	3 675	487
Fournisseurs Khadamet	29	25
Autres Fournisseurs	5 357	5 114
Organismes de prévoyance sociale	3 305	2 436
Etat impôts et taxes(*)	12 390	5 601
Autres Créditeurs divers	2 662	1 060
	47 900	25 860

(*) ce montant englobe le montant de l'impôt exigible au titres de l'exercice 2016 de **5 141 KDT** et le montant de la contribution conjoncturelle instaurée par la loi des finances pour la gestion de l'année 2016 et calculé sur la base de 7.5% du résultat avant impôt et ce pour un montant de **1 477 KDT**.

(ii) Les comptes exigibles après encaissement se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes exigibles après encaissement	703 952	599 645
Portefeuille encaissement	(699 648)	(595 827)
	4 304	3 818

(iii) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Provisions pour créances sur l'Etat et organismes sociaux	-	8
Provision pour créances sur autres débiteurs divers	225	294
	225	302

5.2.5. Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 Décembre 2016 à **120 000 KDT** composé de **120 000 000** actions d'une valeur de 1 DT dont capital souscrit non encore libérée de 21 000 KDT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 Décembre 2016 à **179 245 KDT** contre **156 115 KDT** au 31 Décembre 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Autres capitaux propres	Report à nouveau	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	88 500	28 500	-	45 000	(15 396)	9 511	156 115
Augmentation du capital	31 500	-	-	-	-	-	31 500
Capital souscrit non encore libéré	(21 000)	-	-	-	-	-	(21 000)
Autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-	9 511	(9 511)	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	12 630	12 630
Solde au 31/12/2016	99 000	28 500	-	45 000	(5 885)	12 630	179 245

La banque a émis en Décembre 2015 des titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » à hauteur de 45 000 KDT et ce conformément à l'article 370 du code des sociétés commerciales aux conditions suivantes :

- Durée : 7 ans
- Paiement principal : in fine
- Taux de profit : avance 6% + rémunération variable selon des clés de répartition prédéterminées et révisables annuellement.
- Paiement profit : annuel, la partie variable après la tenue de l'AGO.

6. RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 Décembre 2016, se détaille comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actif						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	145 527					145 527
Créances sur les établissements bancaires et financiers	181 861	49 306	62 832			293 999
Créances sur la clientèle	243 162	169 344	204 272	715 696	374 251	1 706 725
Portefeuille Titre -Commercial		10				10
Portefeuille Titre d'investissement		68		270	10 603	10 941
Valeurs Immobilisés	4 644	2 051	3 994	24 922	35 698	71 309
Autres actifs	49 259	100	189	323	3 929	53 800
Total Actif	624 453	220 879	271 287	741 211	424 481	2 282 311
Passif						
Banque Centrale et CCP						
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	56 264	284				56 548
Dépôts et avoirs de la clientèle	319 266	418 675	245 449	898 622	65 592	1 947 604
Dettes de financements et ressources spéciales	803	781	1 597	3 544	160	6 885
Autres Passifs	91 152		877			92 029
Capitaux Propres					134 245	134 245
Titres participatifs					45 000	45 000
Total Passif	467 485	419 740	247 923	902 166	244 997	2 282 311
Position Nette	157 968	(198 861)	23 364	(160 955)	179 484	0

7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2016, à **29 868 KDT** contre **16 946 KDT** au 31 Décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	791	1 493
En faveur de la clientèle	29 078	15 453
Cautions pour marchés	20 669	11 285
Cautions diverses	8 408	4 168
	29 868	16 946

7-2. Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **67 688** contre **38 959 KDT** au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Ouverture de crédits documentaires	40 980	30 852
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	26 708	8 107
	67 688	38 959

7-3. Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de ses clients. Ils s'élèvent, au 31 Décembre 2016 à **161 445** KDT.

7-4. Garanties reçues

Les garanties reçues s'élèvent, au 31 Décembre 2016 à **660 910** KDT, contre **536 803** KDT au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Garanties reçues des banques	86 172	31 703
Garanties reçues de la clientèle	574 738	505 100
	660 910	536 803

7-5. Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan représentent les opérations d'achat et de vente de devises au comptant et sont défalquées au 31 Décembre 2016 comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Achat au comptant	9 783	4 894
Vente au comptant	3 152	2 519
	12 935	7 413

8. NOTES RELATIVES À L'ETAT DE RÉSULTAT

8-1. Profits et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **118 878** KDT contre **90 573** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	12 133	12 201
Produits sur opérations de financement	(ii)	104 618	77 011
Revenus assimilés	(iii)	2 127	1 361
		118 878	90 573

(i) Les produits sur opérations interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Produits sur opérations de Mourabaha interbancaire	3 721	2 944
Produits sur certificats de leasing	8 412	9 257
	12 133	12 201

(ii) Les produits sur opérations de financement se présentent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Produits sur opérations de Mourabha (LMT, CT)	83 909	63 218
Produits sur financement Ijara	20 643	13 761
Produits sur opérations de ventes Khadamet	66	32
	<u>104 618</u>	<u>77 011</u>

(iii) Les revenus assimilés sont constitués des commissions sur avals, cautions et acceptations bancaires.

8-2. Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **22 876** KDT contre **17 432** KDT au 31 Décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	7 024	5 346(*)
Commissions sur les opérations de Banque assurances	644	329(*)
Commissions de tenue de comptes	4 269	3 335
Commissions sur activités de commerce international	1 055	960
Commissions sur activités monétiques	2 597	1 917
Commissions sur les opérations téléinformatiques	852	544
Commissions sur les financements	6 435	5 001(*)
	<u>22 876</u>	<u>17 432</u>

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité

8-3. Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **6 104** KDT contre **4 617** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Gains de change	8 534	7 491
Pertes de change	(2 430)	(2 874)
	<u>6 104</u>	<u>4 617</u>

8-4. Charges encourues et assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **44 109** KDT contre **32 564** KDT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	1 023	845
Charges sur les dépôts de la clientèle	(i) 39 474	31 650
Charges sur Titres participatifs	(ii) 3 611	69
	<u>44 109</u>	<u>32 564</u>

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôts participatifs	(1)	2 976	3 542
Comptes Tawfir	(2)	26 960	19 294
Comptes Istithmar	(3)	3 458	3 088
Comptes Istithmar Mouajah		6 080	5 726
		39 474	31 650

(1) Les dépôts participatifs sont constitués des dépôts participatifs Entreprises, des comptes participatifs réglementés en devises et en dinars convertibles.

(2) Les comptes Tawfir sont les comptes spéciaux d'épargne rémunérés selon le principe de partage de pertes et profits.

(3) Les comptes Istithmar sont les placements de la clientèle pour une durée supérieure à 3 mois rémunérés selon le principe de partage des pertes et profits.

Les indicateurs des profits servis aux comptes Istithmar, comptes Tawfir et comptes dépôts participatifs, issus de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Nature de Dépôt	Taux de profit année 2016
Comptes participatifs entreprises	2,00%
Comptes spéciaux en dinar convertible	2,25%
Comptes étrangers en dinar convertible	2,25%
Comptes Tawfir	3,51%
Contrats Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	3,22%
Contrats Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	3,71%
Contrats Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	4,21%
Contrats Istithmar : Maturité ≥ 24 mois	4,70%

(ii) La rémunération des titres participatifs est annuelle et estimée à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable. L'avance de 6% est calculée sur la valeur nominale et payable le 31 Décembre de chaque année.

La deuxième partie variable est calculée conformément au système de partage des profits et suivant une clé de répartition fixée pour l'année 2016 à 90%. Elle est payable le 30 Juin de chaque année après la tenue de l'AGO.

La charge sur titres participatifs est estimée au 31/12/2016 à 3 611 KDT.

8-5. Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **4 130 KDT** contre **6 899 KDT** au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dotations aux provisions sur créances douteuses	4 074	4 817
Dotations aux provisions additionnelles	1 483	1 601
Dotations aux provisions collectives	2 218	2 199
Reprises de provisions sur créances douteuses	(3 178)	(1 210)
Reprise de provisions additionnelles	(395)	(836)
Abandon de créances	5	437
Dotations aux provisions pour risques et charges	118	91
Reprise sur provisions pour risques et charges	(195)	(200)
	<u>4 130</u>	<u>6 899</u>

8-6. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016, à **51 170 KDT** contre **38 896 KDT** au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Salaires	40 727	31 123
Charges sociales	8 925	6 527
Dotations aux provisions pour congés payés	607	813
Indemnités de départ à la retraite	287	232
Prime assurance Takaful Complément de Retraite	624	201
	<u>51 170</u>	<u>38 896</u>

8-7. Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2016 à **19 038 KDT** contre **15 818 KDT** au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Frais divers de gestion	8 246	6 301
Impôts et taxes	1 300	1 174
Missions, voyages et déplacement	509	393
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	969	950
Transport et déplacement	14	30
Travaux, fournitures et services extérieurs	6 432	4 825
Autres charges d'exploitation	157	113
Frais Marketing et événementiel	1 411	2 032
	<u>19 038</u>	<u>15 818</u>

8-8. Impôts sur les Sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé à partir du résultat comptable arrêté au 31/12/2016 et ce en vertu de l'article 59 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

L'impôt calculé pour l'année 2016 est de **5 141 KDT** contre **356 KDT** au 31/12/2015 qui représente le minimum d'impôt calculé selon l'article 44 alinéa II du code de l'IRPP et de l'IS, tel que modifié par la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de Finances pour l'année 2014.

	<u>31/12/2016</u>
Résultat comptable avant impôt	19 248
Total Réintégrations	9 399
Total Déductions	259
Résultat fiscal de l'exercice avant imputation des provisions	28 388
Provisions pour créances douteuses	4 074
Provisions collectives	2 218
Provisions additionnelles	1 483
Provisions pour congés payés	879
Résultat fiscal de l'exercice après imputation des provisions et avant imputation des reports déficitaires	20 006
Dotations aux amortissements de l'exercice	7 818
Résultat avant amortissements de l'exercice	27 824
Reports déficitaires ordinaire	-
Amortissements de l'exercice	(7 818)
Amortissements réputés différés	(316)
Résultat fiscal de l'exercice	19 690
Déduction pour réinvestissement exonéré	5 000
Résultat imposable	14 690
Impôt sur les sociétés dû	5 141

8-9. Contribution conjoncturelle

La loi des finances pour la gestion de l'année 2016 a instauré une contribution conjoncturelle exceptionnelle calculée sur la base de 7.5% du résultat avant impôt

La charge ainsi calculée est de **1 477 KDT** constatée dans la rubrique des autres éléments extraordinaires.

8-10. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination sont arrêtés sur la base de la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016. Ainsi, le résultat par action se présente comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	12 630	9 511
Nombre d'actions ordinaires	88 557 377	88 500 000
Résultat de base par action (en DT)	0,1426	0,107
Résultat dilué par action (en DT)	0,1424	

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles dilutives au cours de la période.

8-11. Montant Zakat

La banque procède au calcul du montant de Zakat du par les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement Mutlak et les titulaires des titres participatifs qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016
Total Actif soumis à Zakat	1 939 452
Total Passif soumis à Zakat	666 153
Base Zakat	1 273 298
Montant Zakat du	32 819
Zakat du par les titulaires des comptes d'investissement Mutlak	28 608
Zakat du par les actionnaires	3 074
Zakat du par les titulaires des titres participatifs	1 137
Montant Zakat par action (DT)	0.0310
Taux Zakat relatif aux comptes d'investissement Mutlak et titres participatifs	2.527%

9. NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2016, un solde de **186 198 KDT** contre **157 559 KDT** au 31 Décembre 2015 et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse	23 342	21 043
Banque Centrale (Compte Ordinaire)	119 596	110 008
Chèques Postaux	2 589	2 446
Banque de dépôt (Compte Ordinaire)	324	119
Banques non-résidentes (Compte Ordinaire)	40 347	23 943
	186 198	157 559

10. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

À la fin de l'exercice 2016, les transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

- Transactions avec le groupe « POULINA » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
1	341255	SOCIETE AGRICOLE DICK	7 000	7 ans	1 400	35
1	32052	SNA	10 642	6 mois	4 479	3 711
9	B02135592010	STE PARTNER INVEST	4 653	5 ans	2 653	-
1	2611820	SOCIETE CEDRIA	1 716	6 mois	1 077	593
1	53397	SOCIETE ALMES	9 819	6 mois	4 423	3 198
1	341396	STE EL MAZRAA	1 490	5 ans	667	-
1	340513	STE AGRICOLE EL HADAYEK	1 258	3 ans	100	-
1	340513	STE AGRICOLE EL HADAYEK	1 232	5 ans	1 232	-
1	10056992	P.G.H	4 712	9 ans	3 944	-
1	10056992	P.G.H	4 999	5 ans	4 148	-
	2767952	GAN DISTRIBUTION	309	6 mois	209	1 760
	341602	SOCIETE LA PAIX	1 408	5 ans	1 166	-

- Transactions avec le groupe « « EL KARAMA HOLDING » » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
9	B24213252010	ZITOUNA TELECOM	10 000	5 ans	3 000	0
	B01100102011	ZITOUNA TAKAFUL	-	-	-	105

- Transactions avec le groupe « MEDDEB » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
1	8813800	CENTRALE LAITIERE DU NORD	1 314	7 ans	528	2 398

- Transactions avec la Société « ULYSSE » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
1	2942407	ULYSSE HYPER DISTRIBUTION	2 042	7 ans	1 605	-

- Transactions avec la Direction Générale :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
2	188378	EZZEDINE KHOJA	321	15 ans	266	-
2	2923381	TAOUFIK LACHHEB	437	18 ans	426	-
2	2923381	TAOUFIK LACHHEB	80	15 ans	72	-
2	5768	RAOUDHA BOUZOUITA	60	7 ans	25	-

- Transactions avec « ETAT TUNISIEN » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Eng HB 31/12/2016
1	28910	TUNISAIR	9 128	6 mois	9 128	1 953
1	28910	TUNISAIR	8 919	5 ans	8 919	-
1	2318590	TUNISAIR EXPRESS	2 583	2 ans	2 208	792
1	34470	LES CIMENTS DE BIZERTE	35	5 ans	23	3 631
1	34470	LES CIMENTS DE BIZERTE	703	8 mois	241	-
1	34470	LES CIMENTS DE BIZERTE	4 683	9 mois	4 683	-
9	B01154042013	SOUTH SERVICE COMPANY	1 149	5 ans	756	5

- Transactions avec la Société « AGRICOLE SIDI DAOUUD » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
1	341297	SOCIETE AGRICOLE SIDI DAOIUD	2 500	7 ans	2 500	-

- Transactions avec la Société « MAGASIN GENERAL » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
	316091	STE MAGASIN GENERAL	-	-	-	10 000

- Transactions avec la Société « ENNAKL » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2016	Engagements HB 31/12/2016
1	20826	SOCIETE ENNAKL	-	-	-	62

- Transactions avec la Société « CAR GROS » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	9522509	SOCIETE CAR GROS	-	-	-	35

11. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016 autre que les rémunérations des dirigeants

Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe ELKARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles :

- La banque a procédé au règlement d'un montant de **159 300 DT TTC** au profit de la société « **EL KARAMA HOLDING** » au titre d'un service d'assistance managériale.
- En vertu de la convention conclue avec la société « **Zitouna Takaful** », la banque a perçu des commissions de l'ordre de **390 629 DT TTC** au titre des contrats Ijara et de **296 749 DT TTC** au titre des contrats collectifs « Takaful Financement », des commissions de l'ordre de **22 164 TTC** au titre des contrats « Takaful Incendie » et des indemnités suite à des sinistres de l'ordre de **28 662 DT**. La Banque Zitouna a facturé aussi mais sans être payée au 31 décembre 2016 la somme de **17 417 DT TTC** relative au service de mise à la disposition du local de l'agence LAC I.

Par ailleurs, la société « **Zitouna Takaful** » a facturé à la Banque Zitouna un montant de **286 658 DT TTC** correspondant à l'assurance d'indemnité de départ à la retraite, un montant de **2 176 436 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance groupe, un montant de **716 831 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance vie Mourafek et un montant de **345 821 DT TTC** au titre de divers contrats d'assurances.

- La société « **HAVAS** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **3 101 DT TTC** au titre de services de communication.
- La société « **DAR ESSABAH** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **779 DT TTC** au titre de services de publication aux journaux.
- La société « **Ooredoo Tunisie** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **37 440 DT TTC** au titre de services de communication téléphoniques et **2 599 DT TTC** au titre de vente de Smartphones.
- La société « **Radiophonique Zitouna** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **74 932 DT TTC** au titre de services de communication.
- La Banque Zitouna a engagé des dépenses au profit de la Société Zitouna Tamkeen totalisant au 31 décembre 2016 un montant de **1 173 785 DT TTC**. Les dépenses avancées sont à restituer à la Banque par la société Zitouna Tamkeen dès sa constitution. Seul un montant de **406 091 TND** a été restitué par la société Zitouna Tamkeen.

12. Rémunérations des dirigeants

- Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, administrateurs et membres des comités réglementaires se détaillent comme suit :

	DG*		DGA*		Administrateurs et membres des comités réglementaires	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Rémunération à court terme	338 687	33 741	291 988	31 184	251 730	136 028
Avantages postérieurs à l'emploi	140 983		111 309			
Autres avantages à long terme						
Indemnité de fin de contrat de travail						
Païement en actions						
Total	479 670	33 741	389 373	31 184	251 730	136 028

- (*) Les rémunérations indiquées au niveau du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte du montant de la prime d'intéressement relative à l'exercice 2016 qui s'élevé à 127 577 dinars.

XIII. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BANQUE ZITOUNA